TOUS À L'ARENA POUR SOUTENIR NANTERRE 92

ÉVÈNEMENT Le mercredi 28 février, pour la troisième fois de leur histoire, les basketteurs de Nanterre 92 joueront dans la plus grande salle de spectacles d'Europe. Pour défier les Monégasques de la Roca Team et ses stars NBA, ils auront besoin de Gaëtan, le chef du kop des supporters, et des voix de toutes celles et tous ceux venus pour rappeler que : « *Ici, c'est Nanterre !* » **Pages 11 et 25**

NANTERRE INFO

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

Ville de Nanterre

WWW.NANTERRE.FR

février 2024

#492

NANTERRE ENTRE EN JEUX

MAIRIE DE NANTERRE

Le budget participatif continue de faire la ville

CITOYENNETÉ
La piétonnisation de la rue Voltaire, le matin, à l'heure de l'entrée à l'école, née d'un budget participatif (BP), fait la satisfaction des élèves et de leurs parents. Cette manière concrète de faire naître des projets, les jeunes l'ont bien comprise puisqu'ils ont déposé 13 idées dans le cadre de la première édition des BP jeunes. Découvrez-les sur participez.nanterre.fr **Pages 8 et 16**

Comédienne et maman

PORTRAIT
Anturia Soilihi habite au Chemin-de-l'Île. Pour faciliter l'intégration de son fils autiste à l'école, elle s'est appuyée sur ses talents de comédienne et a monté un spectacle. *Camille dans tous les sens* touche au cœur. **Page 20**

DOSSIER Page 12

Alliés pour mieux manger

axeo SERVICES
Particuliers & Professionnels

Services aux particuliers

Entretien de la maison

Bricolage

Garde d'enfants

*Selon l'art. 199 sexdécies du CGI

Agence Nanterre
242 Avenue Georges Clémenceau
92000 Nanterre

01 72 61 19 38
www.axeoservices.fr
nanterre@axeoservices.fr

Société indépendante, membre du réseau AXEO Services, une marque de La Poste

espace CHEVREUL !
LOCATION DE SALLES

semna
01 47 25 92 36
chevreul@semna.fr

SÉMINAIRES
CONGRÈS / COLLOQUES
RÉUNIONS DE TRAVAIL
COCKTAILS
RÉCEPTIONS

97 à 109, av. de la Liberté - 92000 NANTERRE

NANTERRE INFO
LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE
WWW.NANTERRE.FR

Vous souhaitez communiquer dans le magazine de la ville

CONTACT :
01 55 69 31 07
contact@hsp-publicite.fr

HSP Régie publicitaire de la Ville de Nanterre
vous conseille pour vos insertions et créations

LA MAISON DES femmes DE NANTERRE

Une élue à votre service

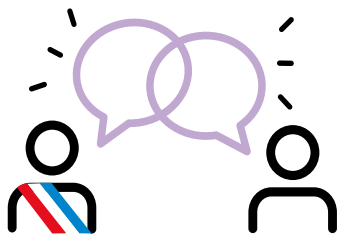

Laureen Genthon
adjointe au maire déléguée aux droits des femmes,
conseillère départementale des Hauts-de-Seine,

vous reçoit, à la Maison des femmes,
les mercredis 2024 suivants, de 10h à 12h :

14 février - 13 mars
17 avril - 15 mai - 12 juin

Prendre rendez-vous : 01 47 29 50 50
ou sur le site : nanterre.fr/Citoyenneté
> Vie municipale > Contactez vos élus

Retrouvez tout le programme sur :
www.nanterre.fr/maisondesfemmes

#nanterre féministe

MAIRIE DE NANTERRE

ÉDITO

Au Chemin-de-l'Île, avec des parents d'élèves.

Un train peut en cacher deux autres

“ Nous ne laisserons pas ces projets se faire au détriment du cadre de vie ”

RAPHAËL ADAM
Maire de Nanterre

C'est désormais confirmé : dans moins de six mois maintenant, Nanterre accueillera les Jeux olympiques et paralympiques et, avec eux, le prolongement de la ligne du RER E jusqu'à la gare Nanterre-La-Folie, dans le quartier des Groues.

Cette nouvelle ligne viendra s'ajouter aux 3 autres gares du RER A et aux 18 lignes de bus qui desservent notre ville. Il faudra cependant encore patienter jusqu'aux années 2030 pour utiliser la ligne 15 Ouest du Grand Paris Express, des Groues à place de La Boule. L'extension très attendue du tramway T1, qui traversera la ville, de l'hôpital de Nanterre à La Boule, en passant par Université, le théâtre des Amandiers, le Palais des sports et l'hôtel de ville, est prévue dans le même calendrier.

Tous ces projets devraient contribuer à améliorer les déplacements des Nanterriennes et des Nanterriens, qui sont plus de 52 % à privilégier les transports en commun pour se rendre à leur travail, ainsi que ceux des quelque 140 000 personnes qui viennent, chaque jour, travailler ou étudier à Nanterre.

Face à l'urgence climatique et au besoin d'accélérer la transition écologique, le développement de l'offre de transports publics à Nanterre est une bonne nouvelle, qui vient compléter le déploiement d'aménagements confortant la place des piétons et des vélos en ville, la mise en place d'une ZFE (zone à faibles émissions) et celle d'une zone 30 dans le quartier du Mont-Valérien.

Ces projets de transports en commun ne doivent cependant pas se faire au détriment de la qualité du service rendu aux usagers et encore moins en faisant payer aux collectivités et aux usagers le prix fort de ces investissements.

Outre la nouvelle augmentation du prix du passe Navigo alors que la qualité et la fréquence des bus et RER est toujours très loin d'être au rendez-vous, nous avons pu constater, à la fin de l'année dernière, qu'un train peut en cacher deux autres ! Ainsi, sans aucune concertation avec la ville, la région a annoncé son intention de relancer le projet de ligne 18 et de créer une ligne 19, toutes deux ayant pour terminus la nouvelle gare Nanterre-La-Folie, au risque de menacer le projet de ville dessiné avec vous.

Alors que la municipalité s'emploie à réparer les cicatrices provoquées par des infrastructures de transports qui occupent aujourd'hui près de 12 % de la superficie de notre territoire, il est hors de question de voir Nanterre transformée demain en arrière-gare de la région, après avoir été traitée, tant d'années, comme l'arrière-cour de La Défense !

Avec toute l'équipe municipale, nous ne laisserons pas ces deux projets sortis du chapeau se faire au détriment du cadre de vie et de la santé des Nanterriennes et des Nanterriens, et encore moins freiner les efforts que notre municipalité déploie pour poursuivre la transformation sociale et urbaine de Nanterre en faveur d'une plus grande mixité.

Les 2, 3 et 4 février, nous vous donnons rendez-vous sur les marchés de la ville pour en discuter avec vous.

FÉVRIER 2024 #492/ SOMMAIRE

Actualités 5 | 10

5 FUTURE GARE DE LA BOULE : RÉUNION PUBLIQUE LE 7 FÉVRIER

5 QUESTION DU MOIS : POURQUOI RENOUVELER LE SITE NANTERRE.FR ?

6 VOS DÉMARCHES SIMPLIFIÉES AVEC FRANCE SERVICES

7 SECTEUR ANATOLE-FRANCE, NOUVEAU QUARTIER PRIORITAIRE

8 BIODÉCHETS, TRIONS-LES POUR LES VALORISER

Talents 11

GAÉTAN CHARVON

Dossier 12 | 15

NOUVELLE ALLIANCE NANTERRIENNE POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITÉ

Vie des quartiers 16 | 19

17 PARC SUD
La rénovation se finalise pour le groupe scolaire Maxime-Gorki

18 LES GROUES
École et logements : les chantiers avancent à grands pas

18 UNIVERSITÉ
La jeunesse retrouve un lieu de rencontre

19 CENTRE/PETIT-NANTERRE
Les spectacles des Amandiers en balade dans les quartiers

Portrait 20

ANTURIA SOILIHI

Culture 22 | 23

22 LA TERRASSE, ESPACE D'ART, MET LES INVISIBLES EN PLEINE LUMIÈRE

Sports 24 | 25

24 LE CONSEIL CITOYEN DES JOP À NANTERRE ATTEND SES VOLONTAIRES !

Histoire 26

HISTOIRE DE MÉGALITHES : UN CROMLECH À NANTERRE ?

Libres expressions 28 | 29

Vie pratique 30

MERCREDI 28/02 | 20H | PARIS LA DÉFENSE ARENA

NANTERRE 92 VS MONACO

SHOW MI-TEMPS :
DORIA

NANTERRE92.COM
DÈS 10€

MAIRIE DE NANTERRE

PARIS LA DEFENSE ARENA

hauts-de-seine Département Sportif

EN CHIFFRE

51

cendriers urbains ont été installés au cours du mois de janvier dans la ville, à l'entrée de plusieurs équipements publics (hôtel de ville, tour A, mairies de quartiers, cimetière du centre…), à l'extérieur des bars-tabacs et dans les zones commerçantes. Par ailleurs, des cendriers de poche seront mis à la disposition des fumeurs en février et en mars chez les buralistes. Financée par l'éco-organisme Alcom, cette initiative vise à limiter les trop nombreux mégots jetés au sol et responsables, en grande partie, de la pollution aux microplastiques désastreuse pour les océans. ● I.F.

PREMIERS COUPS DE PIOCHE

POUR LA LIGNE 15 OUEST À NANTERRE

TRANSPORTS Premier chantier du Grand Paris Express à Nanterre, les travaux de la future gare Nanterre-La-Boule, sur le tronçon ouest de la ligne 15, vont prochainement débuter. Pour en savoir plus, une réunion publique est organisée le mercredi 7 février.

● PAR OLIVIER RUIZ

Le Grand Paris Express (GPE) est un réseau de transport public, né au début des années 2010, de la fusion de plusieurs projets de « rocade » reliant les banlieues sans passer par Paris. La Société du Grand Paris, désormais nommée Société des grands projets (SGP), est en charge de la réalisation de quatre lignes périphériques de métro automatique, numérotées 15, 16, 17 et 18, et de l'extension de deux lignes existantes, les lignes 11 et 14. D'une longueur totale de 200 km, le GPE comportera 68 gares. Les correspondances avec les lignes de métro 1, 9, 13, de tramway T1, T2, des trains Transilien J, L, U, les RER A, C, D et E, ainsi que le réseau bus multiplieront les possibilités de trajets et de projets.

Deux nouvelles gares à Nanterre

Nanterre est concernée par le tronçon ouest de la ligne 15 qui reliera Pont-de-Sèvres à Saint-Denis-Pleyel en vingt-cinq minutes. La ville accueillera deux gares : Nanterre-La-Boule, dont les travaux préparatoires débutent ce mois-ci, et Nanterre-La-Folie aux Groues, en interconnexion avec la future gare du RER E. La place de La Boule se trouvera ainsi à moins de cinq minutes de trajet de La Défense, par exemple, contre plus de quinze minutes actuellement. La Société des grands projets organise une réunion de présentation de la future gare Nanterre-La-Boule et de ses conditions de réalisation. Elle aura lieu le mercredi 7 février, en présence de Raphaël Adam, maire de Nanterre, et des représentants d'IntenCités 15, le groupement d'entreprises en charge de la conception du projet et de la réalisation des travaux.

Réunion publique : le mercredi 7 février, à 18h30, à l'école Joliot-Curie (15, rue de la Côte-des-Amandiers)

Plus d'infos sur **GRANDPARISEXPRESS.FR**

Société des grands projets

On en parle

Seniors, il est temps de vous inscrire aux festivités municipales

SORTIR Les inscriptions pour les festivités seniors organisées par la ville en 2024 débutent le 19 février, dans la limite des places disponibles. N'attendez pas pour prendre rendez-vous par téléphone (01 47 29 50 50) au CCAS situé à l'hôtel de ville, ou en mairie de quartier, ou en remplissant le formulaire en ligne sur nanterre.fr. Il faudra vous munir de justificatifs de retraite et de domicile ainsi que d'une pièce d'identité. Les bénéficiaires de l'aide municipale pour les retraités peuvent s'inscrire lors du dépôt de leur demande d'aide. Grand rendez-vous à noter dès à présent : le thé dansant de printemps programmé le jeudi 4 avril à l'espace Chevreul (date limite d'inscription : le vendredi 22 mars). Suivront les sorties de juin, les mercredi 5 et jeudi 6, dont le lieu reste à déterminer (date limite d'inscription : vendredi 3 mai). Et n'oubliez pas, toute l'année, l'Espace amitié et loisirs des seniors propose diverses activités (22 rue Louis-Meunier – 01 46 69 96 35). ● O.R.

Claire Macel

LA QUESTION DU MOIS

Pourquoi renouveler le site nanterre.fr ?

VILLE NUMÉRIQUE Depuis le début des années 2000, les sites internet des communes se sont largement démocratisés. Nanterre n'a pas fait exception à la règle et le vaisseau amiral de la présence en ligne de la ville, nanterre.fr, a déjà connu plusieurs refontes. À la fin du mois, le site, qui accueille environ 100 000 visiteurs chaque mois, va connaître une profonde évolution… une révolution. Mais pourquoi se lancer dans un projet qui a mobilisé la direction de l'Information-Communication et celle des Systèmes d'information et transition numérique, pendant près de deux ans ? La réponse est simple : parce que les usages des internautes, leurs attentes, leurs besoins ont grandement évolué. 80 % d'entre eux viennent sur le site pour effectuer une démarche, utiliser un service en ligne, chercher une information pratique et 65 % se connectent via leur téléphone ou une tablette, un chiffre en constante augmentation depuis quelques années. Le défi était donc de placer les usagers au centre du fonctionnement du futur site, de prendre en compte la façon de naviguer – très différente – sur un Smartphone, et de s'engager dans une démarche de sobriété numérique. À quelques jours de son lancement, on peut d'ores et déjà dire que ces objectifs ont été respectés. Pour accompagner ce changement, présenter les principes et faciliter la prise en main, des vidéos explicatives, des tutos et des publications numériques vous seront proposés. Le prochain numéro de votre magazine y reviendra également. Alors soyez au rendez-vous, à partir du 26 février, tout va changer… sauf l'adresse qui restera nanterre.fr ! ● O.R.

Vos démarches simplifiées

PROXIMITÉ Le réseau France services compte désormais un guichet au bureau de Poste du Chemin-de-l'Île. Les habitants peuvent s'y faire aider pour entreprendre des démarches administratives. ● PAR GUILLAUME GESRET

L'objectif du réseau France services est de renforcer la présence des services publics de proximité. Ces espaces permettent aux usagers d'être accompagnés lors de leurs démarches administratives du quotidien. Ce service gratuit permet de solliciter un grand nombre d'institutions : CAF, CPAM, France travail (anciennement Pôle emploi), Assurance retraite, Finances publiques, point-justice… À ce jour, le réseau compte 2 750 guichets partout en France. Depuis le 12 décembre, les Nanterriennes et les Nanterriens ont accès à un espace France services, au bureau de Poste du Chemin-de-l'Île dont la ville a accompgné le maintien au cœur du nouveau pôle commercial du quartier. Le maire, Raphaël Adam, participait à l'inauguration de ce nouveau lieu le 19 janvier dernier.

Une médiation numérique

Concrètement, les habitants peuvent faire leur déclaration de revenus, demander une allocation logement, établir une carte d'identité, préparer leur retraite, chercher un emploi, solliciter un remboursement de soins médicaux en se rendant dans cet espace. « *Ou tout simplement venir pour créer une adresse mail. Nous sommes aussi là pour faire de la médiation numérique* », précise Nella Bizon, la responsable d'exploitation du bureau de Poste de Nanterre. Un ordinateur et une imprimante sont également mis à la disposition des administrés. En tout, trois agents du groupe La Poste ont été formés pour répondre et orienter les usagers. Pour démêler les situations les plus complexes, les conseillers France services peuvent joindre par téléphone un correspondant dans chaque institution partenaire. « *Le guichet unique France services évite aux gens de se déplacer à la CAF, à la Sécurité sociale, aux impôts… Cela simplifie leurs démarches et nous les aidons s'ils ne sont pas à l'aise avec internet* », conclut Nella Bizon.

Claire Macel

France services : 15, boulevard du Général-Leclerc.
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.
Le samedi de 9h à 12h.

Des attributions de logement EN TOUTE TRANSPARENCE

Depuis la loi Égalité et citoyenneté de janvier 2017, l'accès des Nanterriens au logement social est grandement menacé. En cause, la reprise en main, par le préfet, du contingent dont la gestion était jusqu'alors déléguée à la ville. Nanterre se voit ainsi privée de l'attribution de 250 logements par an. Une mesure qui a pour conséquence d'allonger les délais d'attribution de logement. Dans ce contexte difficile, la municipalité s'engage à publier, chaque mois, dans *Nanterre info*, la liste des logements attribués en commissions. Sachez que, lorsqu'un logement du contingent de la ville se libère, le service habitat recherche des candidats potentiels dans le fichier des demandeurs inscrits en fonction de la typologie, de la surface du logement et du montant du loyer. Les candidats correspondants sont classés par ancienneté de la demande. Les dossiers sont ensuite étudiés un à un en commissions d'attribution. Le critère d'ancienneté détermine l'ordre de la proposition. Les dossiers des candidats ayant refusé plusieurs appartements sont écartés. En cas de refus multiples sur un même logement, l'appartement reste inoccupé plusieurs mois et, surtout, il retourne dans le giron du bailleur qui peut l'attribuer à des demandeurs non nanterriens. Ce fut le cas pour trois logements en juillet-août 2023.

Suivez l'avancement de votre demande de logement via la plateforme accessible en un clic sur **WWW.NANTERRE.FR**

Commissions d'attribution de logements de juillet-août 2023

En juillet-août 2023, 11 logements ont été libérés sur le contingent ville. Parmi eux :
- 8 logements ont été attribués ;
- 3 logements ont été repris par le bailleur à la suite de multiples refus ;
- 34 candidats ont été contactés pour l'attribution de ces logements. 20 d'entre eux ont refusé la proposition.

Typologie	Quartier	Ancienneté de la demande du ménage relogé
T1	Vieux-Pont /Sainte-Geneviève Université La Boule/Champs-Pierreux	→ **logement repris par le bailleur à la suite de multiples refus** → **février 2013** → **janvier 2013**
T2	La Boule/Champs-Pierreux Parc Sud	→ **janvier 2007** → **mars 2013**
T3	Parc Nord Parc Sud Centre Petit-Nanterre Chemin-de-l'Île	→ **logement repris par le bailleur à la suite de multiples refus** → **logement repris par le bailleur à la suite de multiples refus** → **juillet 2015** → **janvier 2014** → **janvier 2019** → **mars 2017**

Cordée gagnante

Mathias Glikmans

ÉDUCATION Entre le collège Paul-Éluard, le lycée Claude-Chappe et le Pôle Léonard-de-Vinci (ESILV, EMLV, IIMM), une nouvelle Cordée de la réussite ouvre un autre horizon aux élèves et encourage leurs ambitions. ● PAR ISABELLE FRUCHARD

« *Combien d'années d'études sont nécessaires pour faire votre métier ?* » demande Kévin, en 4e au collège Éluard. « *Je ne peux pas vraiment te dire parce que j'ai un parcours très atypique. J'ai démarré par une fac de sport, puis j'ai eu un BTS hôtellerie-restauration. Ensuite, j'ai travaillé comme cuisinier avant de faire un autre BTS…* » Dans une des salles du Pôle Léonard-de-Vinci à La Défense cet après-midi de janvier, Sébastien Babouin, responsable des admissions et promotions EMLV, raconte son expérience aux élèves scolarisés dans l'établissement du Parc Nord qui se sont engagés dans la nouvelle Cordée de la réussite Mona-Lisa. Un échange ouvert, décontracté, qui a pour but d'insuffler de la confiance aux jeunes. « *On peut rater une marche et se rattraper. J'ai redoublé ma 1re, par exemple. Mon conseil : soyez curieux et constants dans le travail. Apprenez à vous organiser, à être autonomes et travaillez votre anglais !* » ajoute Sébastien. Accompagnés par des étudiants-tuteurs, les élèves participent ensuite à un atelier d'initiation au marketing animé par une professeure. En étudiant trois tablettes de chocolat différentes, on aborde les notions de packaging et de plan marketing. Puis le groupe part pour une visite des locaux de l'école.

Un levier d'égalité des chances

Lancée en octobre dernier, la Cordée Mona-Lisa a pour objectif de favoriser l'ambition scolaire des élèves. À raison de deux ou trois rendez-vous par mois, les jeunes volontaires suivent un programme d'activités destiné à ouvrir leurs horizons : visites d'entreprises et d'organismes comme l'Unesco, découverte de pratiques telles que l'escalade, travail sur les *soft skills*, notamment l'expression orale et la confiance en soi… « *Nous allons les suivre tout au long de nos études,* assure Charles, l'un des 17 tuteurs. *Moi, je n'ai pas été très accompagné dans mon orientation et ça m'a manqué.* » Depuis le mois de janvier, la Cordée Mona-Lisa intègre également une dizaine de lycéens de Claude-Chappe. Il existe environ 900 Cordées de la réussite en France, dont plusieurs à Nanterre, notamment au lycée Joliot-Curie qui a noué bon nombre de Cordées avec de prestigieux établissements parisiens. Autant de partenariats qui favorisent la réussite scolaire des jeunes Nanterriennes et Nanterriens.

Secteur Anatole-France, NOUVEAU QUARTIER PRIORITAIRE

CARTE En ce début d'année, la préfecture des Hauts-de-Seine a transmis aux villes concernées le décret révisant la géographie prioritaire des Hauts-de-Seine, notamment. La liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) a été modifiée pour la période 2024-2030. Quels changements à Nanterre ?

C'est une bonne nouvelle pour les habitants du secteur Anatole-France : leur quartier figure sur la nouvelle carte des quartiers prioritaires. Cette identification par l'État ouvre des droits et des financements pour les partenaires du quartier. Ainsi, le bailleur social Seqens va être exonéré de taxe foncière et devra, en échange, entreprendre des actions de gestion urbaine et sociale de proximité. Les associations du quartier vont, de leur côté, bénéficier de nouveaux fonds (État, département et ville) pour mener des projets en faveur des jeunes et de leurs parcours, des personnes en recherche d'emploi, de l'accessibilité aux droits et aux soins, du vivre-ensemble, entre autres… Par ailleurs, les acteurs associatifs des secteurs Langevin, dans le quartier du Vieux-Pont, et Les Damades, dans le quartier du Mont-Valérien (non inclus dans la nouvelle géographie prioritaire mais caractérisés par des problématiques socioéconomiques similaires), pourront eux aussi bénéficier de crédits Politique de la ville. Ils devront leur permettre de mener des actions ciblées. L'identification « quartier prioritaire » ouvre également la possibilité d'éventuels financements pour entreprendre des chantiers de rénovation urbaine. Nanterre compte cinq autres quartiers prioritaires déjà identifiés par l'État : Université 1 (Provinces-Françaises), Université 2 (Berthelot), Chemin-de-l'Île, Petit-Nanterre et Parc Sud. Afin de définir un nouveau cap pour ces quartiers, Nanterre est en train de finaliser le nouveau contrat de ville nommé Engagements Quartiers 2030. Ce document, signé par la ville de Nanterre et l'État, fléchera les actions à entreprendre sur la période 2024-2030 pour réduire les inégalités existantes entre les quartiers prioritaires et les autres quartiers. La signature de ce nouveau contrat est prévue avant le 31 mars prochain. ● G.G.

Vue du secteur Anatole-France.

Claire Macel

IDÉES déposées !

CITOYENNETÉ Dans le cadre du tout nouveau budget participatif ouvert aux jeunes, 13 projets ont été déposés. Les lauréats seront connus au printemps.

Pour donner de nouveaux moyens à la jeunesse de s'impliquer dans la vie locale, la ville de Nanterre lançait, l'automne dernier, la première édition du budget participatif jeunes. Les 16-25 ans avaient jusqu'au 10 décembre pour déposer leurs projets. Treize propositions sont actuellement examinées par les services municipaux qui vérifient leur faisabilité. Parmi les idées soumises, on retrouve celle de la pâtissière Wiggins, ancienne candidate du « Meilleur Pâtissier » sur M6 et l'une des lauréates de la Cérémonie des jeunes talents en 2022. Elle propose de créer un concours de pâtisserie à l'échelle de Nanterre. Des rappeurs du Mont-Valérien proposent quant à eux de monter un télé-crochet rap en s'inspirant du programme *Nouvelle École*, diffusé sur Netflix. L'année olympique stimule aussi les jeunes : l'un d'eux imagine la création d'un couloir de nage temporaire sur la Seine, au niveau du parc du Chemin-de-l'Île ; des étudiants de l'université Paris-Nanterre aimeraient organiser un tournoi national de volley-ball inclusif, en amont des Jeux paralympiques. Il y a en outre cette proposition d'un groupe de jeunes du Vieux-Pont qui souhaiteraient rendre hommage à Nahel à l'occasion de l'anniversaire de sa mort. En attendant de désigner les lauréats, découvrez toutes les idées déposées sur participez.nanterre.fr
● G.G.

Carton plein se lance dans le verre

INITIATIVE L'association Carton plein aimerait mettre en place un système de consigne des bouteilles en verre au profit des professionnels nanterriens. Pour l'aider à relever ce défi, la ville lui a attribué un soutien financier via la bourse de la transition écologique. ● PAR GUILLAUME GESRET

Mitra Asfari, la responsable du projet, dans les locaux du brasseur Nemeto, volontaire pour tester le concept.

Claire Macel

Comme son nom l'indique, Carton plein travaille sur la filière de réemploi du carton, depuis une dizaine d'années maintenant. Cette activité est confiée à des personnes éloignées de l'emploi, qui constituent les forces vives de cette association d'insertion sociale et professionnelle. Installée dans le quartier des Groues à Nanterre depuis 2020, l'équipe de Carton plein aimerait à présent se positionner sur la filière du verre et, plus précisément, proposer des solutions écologiques aux commerçants des secteurs CHR (cafés, hôtels, restaurants) pour consigner les bouteilles en verre. Il faut savoir que la fabrication du verre consomme quinze fois plus d'énergie que le seul lavage d'une bouteille (*). « *Notre idée est de collecter les bouteilles en verre dans les brasseries et les restaurants de Nanterre, de les acheminer ensuite à vélo vers une société en charge de laver les bouteilles. Une fois propres, nous ramenons les bouteilles aux fournisseurs de boissons* », explique Mitra Asfari, la responsable de l'atelier boutique de Nanterre. La consigne plutôt que le recyclage du verre.

Une étude de faisabilité en cours

Avant de mettre en place cette logistique, Carton plein a demandé à l'agence Ecodem, dont les bureaux sont situés à Nanterre, de réaliser une étude de faisabilité. La consultante Marie-Pierre Medouga se charge donc actuellement de contacter les commerçants du secteur CHR à Nanterre pour leur présenter le projet de consigne. « *J'évalue avec eux leur motivation. Sont-ils prêts à jouer le jeu d'une consigne de bouteilles de verre ? J'essaie au passage de comprendre les éventuels freins qui s'opposent à ce système.* » Ce projet a d'ores et déjà séduit l'équipe de brasseurs nanterriens de Nemeto. « *Nous sommes partants pour expérimenter la consigne du verre, cela irait dans le sens de notre démarche qui se veut respectueuse de l'environnement. Si on peut récupérer nos bouteilles au lieu d'en commander des neuves, ça nous plaît !* » nous dit Philippe Converset, cofondateur de la brasserie Nemeto.

(*) *Source : https://www.zerowastefrance.org/consigne-verre-recyclage-bilan-climat-le-climat/*

Lire « De vieux cartons pour de nouveaux départs », p. 16 du *Nanterre info* n° 456 de novembre 2020, et « La grange à bières », p. 16 du *Nanterre info* n° 467 de novembre 2021, disponibles sur **NANTERRE.FR > Publications.**

Biodéchets : trions-les pour les valoriser

TRANSITION ÉCOLOGIQUE **Alors que la ville est déjà largement engagée dans le tri des biodéchets, l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi va permettre de généraliser ce geste essentiel pour l'avenir de la planète.** ● PAR ISABELLE FRUCHARD

Selon l'Ademe (Agence de la transition écologique), les biodéchets, c'est-à-dire les épluchures, restes de repas et les déchets verts comme la tonte de pelouse, représentent un tiers de nos poubelles d'ordures ménagères. Plutôt que d'être incinérés, ce qui génère des rejets de gaz à effet de serre, ces déchets biodégradables peuvent être triés et valorisés sous forme de compost ou de biogaz. Afin de passer à cette nouvelle étape, la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire oblige les collectivités locales à organiser le tri à la source des biodéchets à partir du 1er janvier 2024. À Nanterre, plusieurs solutions sont déjà proposées. Ainsi, depuis 2014, 1 233 composteurs et lombricomposteurs ont été fournis aux habitants qui en ont fait la demande, et des guides du compostage sont mis à disposition. De leur côté, les résidents d'immeubles qui souhaitent mettre en place un compostage collectif peuvent être accompagnés gratuitement (contact : 01 47 29 50 50). C'est le cas aujourd'hui pour 39 sites, des immeubles mais aussi des écoles et d'autres types d'établissements. Autre dispositif, les déchets alimentaires en provenance des écoles et des quatre marchés forains sont collectés depuis 2020 pour être traités dans une filière de méthanisation, ce qui a représenté 233 tonnes en 2023. Enfin, rappelons que l'accès à la déchèterie pour les déchets verts est gratuit pour les habitants (lire ci-dessous), et que ces branchages, feuilles mortes ou tontes de gazon sont transformés en compost. Dans le cadre de la nouvelle loi, ces efforts vont être redoublés et c'est une solution en porte-à-porte qui est envisagée pour généraliser la collecte des déchets alimentaires. Dans un premier temps, celle-ci s'adressera aux commerces de bouche, aux restaurateurs et aux traiteurs qui se verront proposer des bacs de tri spéciaux. En effet, les déchets alimentaires des professionnels représentent le gisement mobilisable de biodéchets le plus important à Nanterre (972 tonnes par an contre 802 pour les ménages sur une même période). Une enquête sera menée au printemps prochain auprès de ces professionnels pour les sensibiliser et connaître leurs attentes, avant la distribution de conteneurs à la rentrée de septembre. Cette collecte devrait être ensuite progressivement étendue aux habitants à partir de 2025.

Claire Macel

Une famille nanterrienne équipée d'un composteur.

Adobe Stock - Paxavril

Déchèterie : CE QUI CHANGE

PRATIQUE **Nouveau gestionnaire, nouvelles règles : voici les modifications des conditions d'accès à la déchèterie pour les Nanterriennes et les Nanterriens.**

Depuis le 2 janvier, la déchèterie de Nanterre a changé de gestionnaire : le Syctom a passé la main à l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense (Pold). Tous les habitants de ce territoire (qui regroupe Courbevoie, Garches, La Garenne-Colombes, Levallois-Perret, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Suresnes et Vaucresson) peuvent accéder gratuitement à la déchèterie de Nanterre. Ils peuvent y déposer les déchets qui ne sont pas récupérés lors des collectes (objets encombrants, déchets végétaux, ménagers, de démolition...). Les badges Syctom n'étant plus valables, les usagers doivent en demander un nouveau – numérique et utilisable via un Smartphone – sur le site internet de Pold. Cinq jours environ sont nécessaires pour obtenir le précieux sésame. Auparavant, chaque habitant disposait de 36 points par an pour accéder gratuitement à la déchèterie. Mais, ce quota étant rarement utilisé par les usagers, il a été réduit à 18 points annuels. Un point correspond à un passage pour un véhicule de tourisme. Les horaires, simplifiés, ont également évolué en faveur des particuliers. La déchèterie est ouverte du lundi au samedi de 7h à 12h et de 13h30 à 19h, et le dimanche de 9h à 12h30 (pour les véhicules au gabarit inférieur à 1,9 m de hauteur). Pour les professionnels, dont les camionnettes ne sont plus admises sur site, l'accès, payant, se fait désormais du lundi au vendredi de 7h à 12h et des points de collecte gratuits sont répertoriés sur le site oca-batiment.org. ● M.H

Claire Macel

Déchèterie de Nanterre :
59, avenue des Guilleraies
Tél. 01 47 29 12 22

En savoir plus et demander son badge d'accès sur **PARISOUESTLADEFENSE.FR** via ce QR code

AGENDA

Conseil municipal
LE 5 FÉVRIER

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra à 19h, le lundi 5 février, dans la Salle du conseil de l'hôtel de ville (1, place du 27-Mars-2002).

Retrouvez l'ordre du jour sur **NANTERRE.FR › Citoyenneté › Vie municipale**

PLANTATIONS

Un bosquet
EN VILLE

À cause des sols gelés début janvier, la plantation de 12 arbres et de 300 à 400 arbres issus de semis, initialement prévue le 16 janvier, est reportée au 9 février. Elle aura lieu sur une parcelle d'environ 180 m² située tout près de l'école Makeba. Pour ce projet, Environnement 92, une fédération de 49 associations de protection de l'environnement, a reçu le soutien de la bourse de la transition écologique mise en place par la ville.

ÉVÈNEMENT

SOUTIEN
à l'Electrolab

Pour récolter des dons et initier un dialogue partenarial de mécénat, l'Electrolab organise une journée et une soirée dédiées aux professionnels et aux décideurs des groupes industriels, PME, TPE et artisans. L'Electrolab, l'un des plus grands hackerspaces d'Europe, agit depuis douze ans pour le partage non marchand des connaissances scientifiques, techniques et industrielles (lire les *Nanterre info* de janvier 2021 et avril-mai 2020 sur Nanterre.fr > Publications).

Le jeudi 29 février :
visites guidées de 15h à 21h30 ;
table ronde à 19h15 sur « Les innovations du lab' ». Au 52, rue Paul-Lescop.

Plus d'infos sur **ELECTROLAB.FR**

MUSIQUE

TALENTUEUSE
Folliage

Roxane Converset, alias Folliage (lire son portrait dans le *Nanterre info* de janvier 2024 sur Nanterre.fr > Publications), a dévoilé *Cours*, son 2e single accompagné d'un clip, le 12 janvier dernier. Ce morceau figure sur son EP intitulé *Silence*, disponible sur toutes les plateformes de streaming.

@FOLLIAGEMUSIQUE

Mathias Glikmans

Mathias Glikmans

Réparer
pour ne pas gaspiller

ATELIER Une fois par mois, à l'Agora ou dans d'autres lieux de la ville, l'association Nanterre en transition organise un café des bricoleurs gratuit, convivial et ouvert à tous.

● PAR MAGALI HAMARD

Réparer au lieu de jeter. Réparer au lieu de racheter du neuf. Tels sont les objectifs, à la fois écologiques et économiques, du café des bricoleurs, relancé en avril 2023, où l'on essaie de redonner vie à un objet de la vie courante. Les bénévoles diagnostiquent et réparent, quand c'est possible, tout en transmettant leur savoir-faire au bénéficiaire. En ce samedi 16 décembre, le rendez-vous est donné à l'Agora par l'association organisatrice, Nanterre en transition (née de la refondation de Céan, Consommer et échanger autrement Nanterre, créatrice de cet atelier).

Lutte contre l'obsolescence programmée

Aïssa passe du temps sur un robot multifonctions, mais sans succès. « *Je ne m'avoue jamais vaincu. Je me renseignerai sur cet appareil que je ne connaissais pas du tout* », assure le bénévole électricien, plus à l'aise avec les « *basiques* » crêpières et friteuses. Alexandre, formé à l'Académie du climat à Paris, a plus de chance avec une machine à café compliquée à réparer car sans vis. « *Les ouvertures des objets, et donc les réparations, sont parfois rendues impossibles à cause des systèmes de clips ou la triple dose de plastique* », explique Philippe, face à un chauffage d'appoint récalcitrant. Il semblerait que la fin de l'obsolescence programmée ne soit pas pour demain… « *Si l'objet doit finalement aller à la poubelle, on invite les gens, lors de leur prochain achat, à faire attention à l'indice de réparabilité* (*) », signale Estelle Le Touzé, présidente de Nanterre en transition. Les cafés des bricoleurs, que partage en alternance La Rustine pour la réparation de vélos, devraient être plus fréquents en 2024. « *On va tenter un atelier par mois,* poursuit la présidente. *L'idée est d'alterner les lieux : une fois à l'Agora et, le mois d'après, dans un autre quartier de Nanterre.* » Pour y parvenir, il faut des bénévoles, « *des talents qui parfois s'ignorent et qui pourraient participer aux ateliers en dehors de leur quartier s'ils le désirent* ».

(*) Un barème qui va de 1 à 10, visible sur les appareils concernés. Depuis le 1er janvier 2024, le bonus réparation a évolué. Plus d'infos sur **ECONOMIE.GOUV.FR.** *(taper « bonus réparation » dans le moteur de recherche).*

Plus d'infos sur **NANTERRE-EN-TRANSITION.ORG**

Prochain atelier : le 3 février, de 9h30, à 12h30, à la Maison des associations (11, rue des Anciennes-Mairies).

BRICOLER À PRIX DOUX

Besoin d'une perceuse, d'un jet à haute pression ou tout simplement d'un tournevis ? Au lieu de les acheter, il est possible de les emprunter, pendant une semaine, à la bricothèque solidaire de la Maison pour tous. Elle dispose de rayons bien fournis, fruit d'un investissement renouvelé chaque année pour garnir les stocks. En contrepartie d'une cotisation annuelle de 23 euros, les adhérents peuvent emprunter trois outils par semaine et bénéficier des précieux conseils des bénévoles.

Des adhérents dont le nombre n'a cessé de croître depuis la création de la bricothèque en 2016. Rejoignez-les !

La bricothèque solidaire de la Maison pour tous : ouverte le mardi de 16h à 19h et le samedi de 10h à 12h30.
Au 33, rue Paul-Vaillant-Couturier.
Tél. : 01 41 37 64 80

WWW.MPTNANTERRE.FR

Claire Macel

TALENTS

Supporter né

Parce qu'il a tout donné, Gaétan Charvon devrait être aphone. Et pourtant, à l'issue de la rencontre opposant l'équipe de Nanterre 92 à celle de Strasbourg (76-68), le samedi 13 janvier dernier au Palais des sports, le jeune homme parle tout à fait normalement. « *C'est une question d'entraînement. J'ai de la corne aux doigts car je joue de la guitare, c'est pareil pour mes cordes vocales ! Et puis, la passion me guide* », confie-t-il. De la tribune des supporters, dite le « *kop* », l'ancien étudiant en Staps (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) harangue le public à chaque match disputé par l'équipe de basket nanterrienne, à domicile ou non. « *Des superhéros qui mouillent le maillot* », tels qu'il les définit. L'amour que Gaétan porte au club est une tradition familiale. « *Mon arrière-grand-père a même aidé à la construction du premier terrain en mâchefer de la JSF,* raconte-t-il. *J'ai vu mon premier match à l'âge de 2 ans et j'ai dû en rater seulement quatre depuis 2020, depuis que je suis très engagé.* » Il est en effet le chef de file des Gremlins, une trentaine de supporters originaires de Nanterre, mais aussi de Marseille, Nancy ou Lyon. Un cercle ouvert donc, où le mot « *ultras* » n'existe que sur le mégaphone de ce passionné. « *On n'insulte pas l'adversaire. Nous sommes à la fois Gizmo, le gentil Gremlins, mais aussi Stripe, le vilain, quand les hostilités commencent. On espère faire une grosse fête au Palais des sports pour célébrer nos deux ans, le 13 avril prochain.* » Curieusement, le jeune homme est d'abord un handballeur. « *Plus que le basket, c'est Nanterre que je soutiens. Je suis né et j'ai grandi ici. Il y a des valeurs, une mentalité très particulière dans cette ville : une attache, une solidarité, le fait de ne rien lâcher. Un ami m'a dit un jour : "À Nanterre, quand on gagne, on chante fort. Et, quand on perd, on chante encore plus fort !"* » Dans l'histoire du club, il salue Johan Passave-Ducteil et Heiko Schaffartzik. Aujourd'hui, Justin Bibbins et Desi Rodriguez restent ses joueurs préférés, en termes de technique. Il voue une admiration absolue pour Bastien Pinault, le capitaine, et Benjamin Sene. « *Deux êtres humains extraordinaires* », selon Gaétan. Et Wemby, désormais membre des Spurs de San Antonio ? « *Je le voyais évoluer en équipe jeune quand il était petit. C'est une immense fierté pour tout le monde. Et ce fut beau quand Adam Silver, le patron de la NBA, l'a présenté, à sa demande, comme "Wemby from Nanterre"*. » Hommage également à l'entraîneur, Pascal Donnadieu, qui quitte son poste à la fin de la saison : « *À Auxerre, en football, ils ont Guy Roux. Nous, nous avons Pascal Donnadieu, un génie* », s'enflamme-t-il, lui qui aimerait que la tribune supérieure du Palais des sports porte le nom de « *cette légende du basket* ». En attendant, ce réfractaire au sport business, qui a confiance en l'avenir avec le futur coach, Philippe Da Silva, a la Coupe de France en ligne de mire (Nanterre 92 affrontera Saint-Quentin en 8e de finale le 13 février). « *Ce serait trop beau de la soulever !* »

22 ans

À 2 ans, il assiste à son premier match.

16 avril 2022 création des Gremlins

● PAR MAGALI HAMARD

@GREMLINS_SPIRIT

Lire aussi p.25 « À l'Arena, et de trois ! »

S'ALLIER

POUR L'ACCÈS AU BIEN-MANGER

La ville et ses partenaires, associatifs comme privés, ont décroché un fonds d'État pour aller plus loin dans l'accès des plus fragiles à une alimentation durable et de qualité. Cette nouvelle alliance nanterrienne va amplifier les actions menées au profit des bénéficiaires des aides alimentaires et de leur santé, mais aussi en faveur de la planète.

Dans les locaux de l'épicerie sociale et solidaire, après avoir participé à un atelier petit-déjeuner, on se régale d'un menu sain et équilibré !

Claire Macel

EN CHIFFRES

392 994
euros
de subvention ont été obtenus par le CCAS et quatre associations soutenues par la ville (Mon épicerie, Nadha, Dir El Kheir et Vrac Seine Ouest) dans le cadre de l'appel à projets « Mieux manger pour tous » pour la période 2023-2025.

650 440
euros
ont été accordés en 2022 par la ville et son CCAS aux acteurs agréés de l'aide alimentaire (Restos du cœur, Secours populaire, Mon épicerie, Dir El Kheir APPE, Secours catholique).

2020,
année de lancement de la coordination des acteurs de l'aide alimentaire par le CCAS.

3
projets
ont été retenus dans les Hauts-de-Seine dans le cadre du programme « Mieux manger pour tous » : celui du CCAS de Nanterre et deux projets portés par le Secours populaire pour ses paniers bio et son bus solidaire.

INTERVIEW

Pour quelles raisons la ville a-t-elle souhaité s'engager dans cette nouvelle alliance nanterrienne pour une alimentation durable et de qualité ?
Caroline Cor : En juin dernier, nous avons répondu à un appel à projets du Gouvernement qui est arrivé au bon moment. En effet, le CCAS [centre communal d'action sociale] a pu s'appuyer sur son expérience de coordination des acteurs de l'aide alimentaire pour leur proposer de mettre en place des dispositifs favorisant le Mieux manger pour tous. L'enjeu est de diversifier les accès à une alimentation saine et durable, et de mettre celle-ci à la portée des plus précaires. Pour y parvenir, nous nous appuyons sur trois axes : le renforcement de la part de fruits frais, de légumes et de légumineuses dans les aliments distribués ; l'organisation d'ateliers pour apprendre à cuisiner ces produits ; la mise à disposition de chèques verts pour acheter, à moindre coût, des produits sains et durables.

Est-ce là une nouvelle direction donnée à la politique d'aide alimentaire menée par la ville ?
C. C. : La ville est engagée dans l'aide alimentaire depuis très longtemps – dès le début des années 1980 et avant l'implantation des Restos du cœur –, car les besoins sont énormes. Mais la distribution de colis alimentaires a vite trouvé ses limites par manque d'effectifs. En 2011, nous avons donc passé une convention avec les Restos du cœur afin que les familles dont le barème dépasse celui des Restos du cœur puissent tout de même bénéficier de ses distributions. En 2015, un questionnaire diffusé par le CCAS dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux a montré qu'un tiers des personnes interrogées ne souhaitaient pas se rendre à des distributions alimentaires alors qu'elles en auraient besoin, par sentiment de honte ou parce qu'elles considèrent que d'autres en ont plus besoin qu'elles. Il nous est donc apparu comme primordial de diversifier les modes d'accès à l'aide alimentaire et également de donner accès à des produits sains. C'est sur la base de ce constat, et d'un partenariat entre le CCAS et plusieurs associations, que l'idée de l'épicerie sociale et solidaire a germée. Nous avons souhaité ensuite aller plus loin avec la création en 2023 d'un Vrac [Vers un réseau d'achat en commun] Seine-ouest regroupant plusieurs villes, dont Nanterre. C'est un système de commandes groupées de produits bio en circuits courts à des prix accessibles pour les locataires de logements sociaux, avec une distribution mensuelle en pied d'immeuble. Dans notre ville, elle a lieu au centre social et culturel La Traverse [lire p. 9 du *Nanterre info n° 491*, janvier 2024).

Les dimensions de transition écologique et de santé publique entrent donc pleinement dans cette nouvelle alliance ?
C. C. : Absolument. Dès lors que la ville joue un rôle dans le choix des produits, notre démarche est de rechercher, autant que possible, des producteurs d'Île-de-France ayant une démarche d'agriculture raisonnée et de leur permettre de vivre de leur métier. Pour la santé des Nanterriennes et des Nanterriens, nous voulons lutter contre le recours aux plats industriels aux prix d'appel souvent bas, et contre les mauvaises habitudes alimentaires aux conséquences catastrophiques en matière de diabète et d'obésité, par exemple. Les ateliers cuisine que les associations partenaires organisent permettent d'apprendre à préparer les produits frais tout en limitant son budget. Sans compter qu'ils favorisent la mixité et le lien social, des valeurs chères à Nanterre. Nous voulons redonner à chacun et à chacune le pouvoir d'agir, d'être acteur de son parcours alimentaire et de santé.

● PROPOS RECUEILLIS PAR ISABELLE FRUCHARD

VOTRE ÉLUE

Caroline Cor,
adjointe au maire déléguée à l'action sociale et à l'accès aux droits sociaux.

POUR ALLER PLUS LOIN DANS UNE AIDE ALIMENTAIRE DE QUALITÉ

LA CRÉATION DE L'ALLIANCE NANTERRIENNE POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITÉ EST UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LA VOLONTÉ DE LA VILLE DE SOUTENIR LE BIEN-MANGER POUR TOUTES ET TOUS.

● PAR OLIVIER RUIZ

En novembre 2022, la Première ministre annonçait la mise en place d'un fonds d'aide alimentaire durable ayant pour objectif de renforcer la qualité de l'aide alimentaire : le programme « Mieux manger pour tous ». Ce dernier a été doté d'un montant de 60 millions d'euros et se décline en deux volets. L'un est national, à hauteur de 40 millions d'euros ; l'autre est local, à hauteur de 20 millions d'euros. Engagés de longue date dans la lutte contre la précarité alimentaire, depuis 1980 et le soutien aux Restos du cœur naissant, et dans des collaborations renforcées depuis la crise sanitaire de 2020, la ville et ses partenaires ont obtenu de ce fonds une subvention de 393 000 euros. Cette somme ira à l'alliance nanterrienne pour une alimentation durable et de qualité composée du CCAS (centre communal d'action sociale) et de plusieurs associations qu'elle soutient : Mon épicerie, Nadha, Dir El Kheir et la dernière venue, Vrac Seine Ouest.

Dans un contexte qui voit 30 % des Français rencontrer des difficultés pour faire trois repas par jour (*) et 20 % des Nanterriens vivre sous le seuil de pauvreté (**), l'alliance s'est fixé trois axes d'intervention. Le premier sera de renforcer la part de produits frais, de fruits et légumes, de légumineuses labellisées dans les paniers des bénéficiaires de l'aide alimentaire, notamment en développant un approvisionnement direct auprès des producteurs. Le deuxième, illustré par le travail déjà effectué par les ateliers culinaires de certaines associations (lire l'article consacré à Mon épicerie, p. 15), sera d'accompagner les Nanterriennes et les Nanterriens pour les rendre acteurs de leur mode d'alimentation et de leur santé. Le troisième consistera en l'expérimentation des chèques verts solidaires (lire l'encadré). C'est une nouvelle étape dans le soutien logistique et financier, à hauteur de centaines de milliers d'euros par an, que la ville et le CCAS apportent aux associations d'aide alimentaire. Cette action ciblée, en faveur des populations les plus précaires, s'est traduite ces dernières années par une diversification de l'offre d'aide alimentaire, la création de l'épicerie sociale et solidaire, le financement d'une chambre froide pour l'association Dir El Kheir et, très récemment, le soutien à l'implantation de Vrac au quartier Université.

Cette nouvelle opportunité confirme la volonté de la ville de continuer à s'engager contre la précarité alimentaire aux côtés de ses partenaires et de trouver des solutions qui allient santé publique, solidarité et transition écologique.

(*) Source : baromètre annuel de la pauvreté du Secours populaire (Ipsos 2023)
(**) Source : chiffres Insee parus le 14/11/2023

LES CHÈQUES VERTS, COMMENT ÇA MARCHE ?

L'objectif des chèques verts est d'accompagner les usagers dans l'accès à une alimentation saine et durable. Ils reprennent le principe des chèques déjeuners ou « *tickets-resto* », aux montants variables en fonction des situations familiales, à dépenser dans des commerces partenaires. Ce nouvel outil permettra aux personnes éligibles d'accéder plus facilement aux produits frais (fruits, légumes, légumineuses...), et selon leurs choix. Nanterre sera précurseure dans la distribution de ces chèques dits d'alimentation durable. Seules des expérimentations à Dijon, quatre villes de Seine-Saint-Denis et dans le Gers sont en préfiguration. ● M.H.

Kaci Bouamirene, responsable de l'association Dir El Kheir

« Nous distribuons des colis alimentaires à 317 familles actuellement. Malheureusement, il n'y a pas assez de légumes, de légumineuses et de fruits frais dans nos paniers. Grâce au programme "Mieux manger pour tous" et à la subvention obtenue par la ville et les associations partenaires, nous allons pouvoir donner des carottes, des pommes de terre, de la salade, des lentilles, des haricots... fournis par le réseau Biocoop. Nos bénéficiaires ont droit à des produits de qualité et à une variété alimentaire. Nous attendons avec impatience la mise en place de ce beau projet. »

Mathieu Richomme, gérant du magasin Biocoop de Nanterre

« C'est une ambition pour nous de démocratiser le bio et de développer l'agriculture bio. Quand la ville nous a proposé de rejoindre l'alliance nanterrienne pour une alimentation durable et de qualité, nous n'avons pas hésité. Nous allons fournir nos produits à prix coûtant aux associations de solidarité qui font partie de ce projet. Nous allons également participer à des ateliers de cuisine pour promouvoir de nouvelles pratiques alimentaires. À Nanterre, Biocoop est en lien avec le tissu associatif local. Depuis notre installation il y a quatre ans, nous avons déjà noué des liens avec Mon épicerie, Nahda et Cerise. »

● PROPOS RECUEILLIS PAR GUILLAUME GESRET

AVEC MON ÉPICERIE, ON SOIGNE SON P'TIT-DÉJ' !

APPRENDRE DES RECETTES POUR UN PETIT-DÉJEUNER COMPLET ET ÉQUILIBRÉ : LES ENFANTS DES ADHÉRENTS DE MON ÉPICERIE CUISINENT ENSEMBLE ET SE RÉGALENT. ● PAR ISABELLE FRUCHARD

Photos : Claire Macel

Des kits petit-déjeuner sont en vente pour 10 % de leur prix de référence.

Perché sur un petit tabouret, Ilyas, 4 ans et demi, verse consciencieusement les œufs battus avec le lait dans la poêle. Ce mercredi matin de mi-janvier, c'est atelier petit-déjeuner dans la cuisine de l'épicerie locale et solidaire du centre-ville avec, au menu, des œufs brouillés (photo de une). Sous le regard attentif de leurs parents et de Catherine et Laurence, les deux animatrices bénévoles, les six enfants se relaient pour tourner soigneusement le mélange. Place ensuite à la dégustation (photo p. 12) autour de la table accompagnée d'un chocolat chaud, de céréales et de mandarines. « *Qu'est-ce que vous mangez le matin avant d'aller à l'école ? Qu'est-ce qu'il faut dans un petit-déjeuner équilibré ?* » interroge Catherine, qui a longtemps travaillé dans la restauration. Depuis deux ans, l'association Mon épicerie organise une fois par mois des ateliers petits-déjeuners à destination des 4-10 ans, en alternance avec des ateliers cuisine pour parents et enfants. « *Nous nous sommes rendu compte que certains enfants allaient à l'école le ventre vide et étaient fatigués dans la matinée. Le programme "Mieux manger pour tous" nous aide à financer ces ateliers,* souligne Jean-Yves Quilin, président de Mon épicerie. *Nous vendons également des kits petit-déjeuner pour 10 % de leur prix de référence, ce qui revient à 23 centimes le repas.* » D'autres nouveautés font l'actualité de ce magasin pas comme les autres, ouvert en novembre 2019 : la part des produits bio va augmenter, notamment pour les œufs, et, depuis le 1er janvier dernier, de nouveaux « *clients solidaires* » peuvent s'inscrire. En payant 100 % du prix de référence des produits, ils apportent leur soutien et contribuent à la mixité sociale du lieu.

Mon épicerie locale et solidaire :
181, allée des Parfumeurs. Tél. : 06 14 56 02 42.

Contact : monepicerie92000@gmail.com

DES ATELIERS POUR MIEUX MANGER

« *De la semoule bio, des légumes frais et de saison, moins de viande, voilà de quoi préparer un bon couscous.* » Il s'agit là de quelques-uns des conseils délivrés par l'association Nahda lors de l'atelier cuisine organisé le 31 janvier avec les médiatrices de la Régie de quartiers. Au café Kinkéliba du foyer Adoma, un médecin était aussi présent pour consulter et donner des avis nutrition aux participants. Dans la mesure du possible, l'association organisera deux ateliers par mois, dans divers quartiers. De son côté, le 12 janvier, Vrac Seine Ouest proposait de confectionner sa propre galette des rois, avec des ingrédients sains et à un coût très accessible (5,40 euros). Un repas végétarien, du pain, des spécialités du Liban ou des Comores..., les idées ne manquent pas pour les rendez-vous à venir !

NAHDA92.COM et SEINE-OUEST.VRAC-ASSO.ORG

À l'école aussi, on apprend à bien se nourrir

Des produits bio et labellisés, des menus équilibrés, des repas végétariens : dans les cantines, la ville poursuit ses efforts pour que les écoliers nanterriens bénéficient d'une alimentation saine et durable. Le tout, à un tarif accessible pour toutes et tous.

Proposer aux écoliers des repas sains, variés et à moindre coût pour les familles : c'est un engagement prioritaire de la ville. Ainsi, un repas qui coûte 12,87 euros à la commune est facturé de 0,73 euro à 6,38 euros à la famille (les tarifs sont adaptés au quotient familial). Dans le cadre de la loi Égalim, les cantines de Nanterre doivent proposer 30 % de produits labellisés et 20 % de produits bio. En 2024, le budget alloué, et largement augmenté du fait de la flambée des prix des denrées ces derniers mois, devrait permettre d'atteindre ces objectifs. Labellisée Ecocert en 2022, la cuisine centrale mise aussi sur le Label rouge, si la qualité gustative est meilleure. Pour limiter son impact environnemental, celle-ci se fournit en priorité dans la région ou ses départements limitrophes. La ville a d'ailleurs signé une convention avec le groupement des agriculteurs bio d'Île-de-France (lire p. 10 du *Nanterre info* n° 491, janvier 2024). Dans les assiettes des élèves (90 % d'entre eux sont inscrits à la cantine), place aux menus équilibrés. Depuis 2021, les écoliers ont droit, au minimum et conformément à la loi, à un repas végétarien par semaine. Et, contrairement aux idées reçues, un menu végétarien est bien un repas complet ! La ville poursuit son travail de sensibilisation à ce sujet. Pour éviter le gaspillage, la cuisson lente des viandes est privilégiée et des dons alimentaires sont effectués toutes les semaines au Secours populaire et à l'association Le Chaînon manquant (26 333 repas distribués en 2022 – Lire p. 8 du *Nanterre info* n° 483, avril 2023). ● M.H.

Pour éviter le gaspillage, la cuisine centrale fait don de ses éventuels surplus à des associations, comme ici au Chaînon manquant qui les redistribue à des personnes en précarité.

CENTRE / VIEUX-PONT/SAINTE-GENEVIÈVE / LA BOULE/CHAMPS-PIERREUX / PLATEAU/MONT-VALÉRIEN / PETIT-NANTERRE / RÉPUBLIQUE / CHEMIN-DE-L'ÎLE / UNIVERSITÉ / LES GROUES / PARC NORD / PARC SUD

CHEMIN-DE-L'ÎLE

PROJET PROPOSÉ, VOTÉ, CRÉÉ AVEC LE BUDGET PARTICIPATIF NANTERRE

« C'est rassurant pour nous, *PARENTS* »

Alors qu'elle accompagne ses enfants à l'école, Sandra, la maman de Pâris et Victoria, apprécie l'installation d'une barrière à l'entrée de la rue Voltaire, entre le boulevard de la Seine et la rue Ampère. « *Depuis qu'elle est là, les voitures ne passent plus quand on dépose nos enfants à l'école. Avant, un accident pouvait arriver car souvent les écoliers traversent la rue sans regarder.* » Laurent, le papa de Leyna, 8 ans, apprécie à son tour le dispositif et savoure ce calme inédit : « *Il y avait danger car les enfants aiment bien jouer sur les plots verts qui bordent la rue.* »

Ana, qui accompagne son fils Thewis, est satisfaite, elle aussi : « *On ne craint plus les voitures qui parfois roulent trop vite. Certains avaient tendance à se garer un peu n'importe où…* » La fermeture de cette barrière, de 8h20 à 8h45, du lundi au vendredi, est effective depuis le 16 janvier. Un agent de la Régie de quartiers assure la manœuvre qui permet de sécuriser la circulation de 650 élèves et de leurs accompagnateurs, tout en favorisant les modes de déplacement doux (marche, vélo, trottinette…). À l'origine, l'idée de cette barrière amovible a été portée par une association de parents d'élèves (FCPE) des écoles Eugénie-Cotton et Voltaire, dans le cadre du budget participatif 2023. Plébiscité par les votes des citoyens nanterriens, ce projet a été soutenu par la ville à hauteur de 8 100 euros. Depuis la mise en place du dispositif, Adrien Humilière, membre de la FCPE, n'a reçu que des retours positifs. Alors avec Nathalie Garcia, également porteuse du projet, ils voient plus loin : « *La barrière pourrait être baissée sur le temps du midi ou à 16h30 ?* » Et pourquoi pas… ?

● PAR MAGALI HAMARD

Claire Macel

PARC SUD

La rénovation du groupe scolaire MAXIME-GORKI SE FINALISE

La dernière phase du chantier engagé en 2021 a commencé et se terminera ce printemps par la création du mail. Celui-ci accueillera l'entrée de l'école et reliera les tours Aillaud au boulevard de Pesaro. ● PAR OLIVIER RUIZ

Ici, se trouvera **la future entrée de l'établissement** donnant sur un large parvis.

Une réhabilitation ambitieuse

Les travaux de rénovation ont débuté en 2021 pour près de 10 millions d'euros. Toutes les classes ont été refaites à neuf, le mobilier a été changé et une nouvelle cantine a été construite. L'accessibilité a été améliorée grâce à l'installation d'un ascenseur, l'isolation a été renforcée et un nouveau système de ventilation a été mis en service. Meilleur cadre de vie, plus grande mixité, réussite des élèves, attractivité de l'école publique, action pour l'égalité femmes-hommes et avancée environnementale (cour plus verte, baisse de la consommation énergétique de 38 % et des émissions carbone de 50 %) : ce projet sur le point d'aboutir concrétise les engagements majeurs de la ville pour la réussite éducative, l'égalité et la transition écologique.

La démolition du bâtiment administratif et de l'ancienne cantine de l'école Maxime-Gorki a été réalisée entre fin 2023 et le début de cette année. Cela permettra de dégager l'espace suffisant pour la création du mail piéton entre l'allée de l'Arlequin et le boulevard de Pesaro, prévue à partir de ce mois-ci et qui devrait durer jusqu'en avril. C'est là que se trouvera la future entrée de l'école donnant sur un large parvis. Cette 3e phase de travaux va aussi concerner la cour qui va être généreusement végétalisée sur 1 000 m². 12 des 17 arbres existants seront conservés et 29 autres plantés lors des vacances de février. Un préau va être installé ainsi que des jeux pour favoriser l'éducation à l'environnement et la mixité entre les enfants.

CALENDRIER

De février à avril :
réalisation de l'aménagement provisoire du mail. L'accès entre le boulevard de Pesaro et l'allée de l'Arlequin sera fermé pour une durée de trois à quatre mois.

Au cours des vacances de février :
finalisation des plantations dans les cours.

Des cours qui favorisent **la mixité et l'éducation à l'environnement.**

Photos : Claire Macel

PLATEAU/MONT-VALÉRIEN

Votez pour votre RUE PRÉFÉRÉE !

Sécuriser les abords des écoles Jules-Ferry et Jacques-Prévert, créer des pistes cyclables, élargir les trottoirs, planter des arbres... Comment aménager la section de la rue de Saint-Cloud, entre la rue des Ombraies et la rue du Docteur Charcot ? Les habitants ont le choix entre deux scénarios.

Votez avant le 11 février sur PARTICIPEZ.NANTERRE.FR

Une aire de jeux AUX AIRS MARINS

Un dauphin sur lequel grimper, une balançoire en forme de crabe, une toupie et une cabane toboggan... Début décembre, les enfants de la résidence Jean-Moulin, patrimoine de Nanterre coop' habitat, ont découvert leur nouvelle aire de jeux conçue sur le thème de la mer et financée par la ville.

CENTRE/ PLATEAU/ MONT-VALÉRIEN

Attention, TRAVAUX !

Rue du 8-Mai-1945 : le réseau d'assainissement est en cours de réhabilitation selon la technique de chemisage et des boîtes de raccordement sont créées. La circulation sera interdite, sauf aux riverains, du 5 février au 22 mars, entre les rues du 19-Mars-1962 et des Venêts. Le chantier est prévu jusqu'au 12 avril.

Avenue des Chailliers : des travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunications se déroulent depuis fin janvier et seront suivis par une réfection générale de la rue (caniveaux, trottoirs, bordures et couche d'enrobé sur la chaussée). La durée de ces travaux est estimée à quatorze semaines et leur coût s'élève à 270 000 euros.

Rue de la Source : sur le tronçon compris entre les rues des Luaps et Daniel-Becker, Sénéo et sa société délégataire, Suez, mènent des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable. Commencé fin janvier, ce chantier est prévu jusqu'au 29 mars. Le stationnement est interdit pendant la durée du chantier et des déviations seront mises en place en fonction de l'avancée des travaux.

Au fur et à mesure de l'avancée des travaux, des restrictions ponctuelles de stationnement et une circulation alternée pourront être mises en place. Plus d'infos sur **WWW.NANTERRE.FR**

UNIVERSITÉ

Un nouveau LABEL !

Le 12 décembre dernier, la ville s'est vu décerner le label Écoquartier par le ministère de la Transition écologique pour son projet d'aménagement du secteur Nanterre Université. C'est le deuxième label de ce type qu'elle décroche après celui accordé au secteur Hoche. Cette distinction récompense les opérations d'aménagement qui intègrent les enjeux et principes de la ville et des territoires durables.

PARC SUD

Pour Nahel

Le vendredi 9 février, à 18h30, est inaugurée une fresque à l'initiative de six jeunes du quartier Parc Sud emmenés par Delso, artiste graffeur nanterrien, et le club de prévention des 4 Chemins. Ce travail de mémoire, en hommage à Nahel, a été cofinancé par la ville et Nanterre coop' habitat. La fresque habillera l'intégralité du mur du pignon de l'immeuble situé au 135, avenue Pablo-Picasso.

Photos : Claire Macel

LES GROUES

Les élèves scolarisés dans le groupe scolaire Yvonne-Kerzreho feront leur **première rentrée en septembre 2024.**

École et logements : LES CHANTIERS AVANCENT À GRANDS PAS

La physionomie du 11e quartier de Nanterre se dessine avec les chantiers du groupe scolaire Yvonne-Kerzreho et deux programmes de logements. Explications. ● PAR ISABELLE FRUCHARD

Entamés fin mai 2021, les travaux de construction du premier groupe scolaire du quartier des Groues sont bien avancés. Portant le nom d'une ancienne élue nanterrienne, Yvonne Kerzreho, le groupe scolaire accueillera environ 540 enfants et comprendra 18 classes ainsi que deux centres de loisirs maternel et élémentaire. Doté d'une structure mixte béton et bois, et d'une façade en verre et en bois, le bâtiment compte trois étages et un sous-sol destiné aux locaux techniques. Des cours de récréation seront aménagées en terrasse à chaque étage et bien entendu au rez-de-chaussée avec une végétation généreuse. Au troisième niveau, un espace de récréation prend place sur la toiture-terrasse réservée aux élèves d'élémentaire. Une pergola sur laquelle seront disposés des panneaux photovoltaïques offrira une protection en cas de pluie. La livraison de ce premier groupe scolaire est prévue au printemps et son ouverture aux élèves aura lieu à la rentrée de septembre 2024.
Parallèlement à l'avancée de ce chantier, la construction de deux programmes de logements se poursuit avec une installation des premiers habitants envisagée par les promoteurs à partir d'avril prochain. Première livraison, « La Forêt des Groues » (photo ci-contre) comprendra 148 logements, dont huit sont constitués en coopérative d'habitants. Autre originalité, le bâtiment abrite un espace commun de 50 m² au rez-de-chaussée confié aux habitants qui mènent ensemble une réflexion sur son usage. Cuisine commune pour des moments conviviaux ? Lieu d'accueil pour les jeunes enfants et leurs parents ? Espace de coworking ? La réflexion est en cours. Une crèche privée disposant de quelques places réservées à la ville est également prévue dans ce programme situé entre la rue François-Hanriot et la rue Édouard-Colonne. Traversant les bâtiments de ce premier programme, le Jardin des rails est une coulée verte qui reprend le tracé des anciennes voies ferrées. Le second programme, la résidence Flora réalisée par Woodeum, le long de l'Avenue François-Arago, comptera 88 logements ainsi qu'une brasserie en rez-de-chaussée. La livraison de ces logements devrait coïncider avec la mise en service partielle, de 10h à 16h, du prolongement du RER E entre les gares Haussman-Saint-Lazare et Nanterre-La Folie.

La ville a réalisé des travaux d'aménagement dans la salle de quartier **pour que les jeunes y soient accueillis dans les meilleures conditions.**

UNIVERSITÉ

La jeunesse retrouve UN LIEU DE RENCONTRE

Les 11-17 ans du quartier Université découvrent ce mois-ci leur nouvel Espace jeunesse, situé au 5, allée de Savoie.

« *On ne pouvait pas rêver mieux,* s'exclame Mohamed Keltoumi, coordinateur pour le quartier Université au sein de la direction municipale de l'Action jeunesse. *Les jeunes vont être bien ici, ils l'attendaient avec impatience.* » Depuis l'incendie de la Maison Daniel-Féry l'été dernier, les adolescents des secteurs Berthelot et des Provinces-Françaises ne disposaient plus d'un véritable espace adapté pour se retrouver. Pour pallier ce manque, la ville de Nanterre a réalisé des travaux d'aménagement dans la salle de quartier du 5, allée de Savoie. Les jeunes occupent désormais une partie de cet équipement situé près de l'école Lucie-Aubrac. Le lieu comprend : deux salles d'activités, une cuisine équipée, des bureaux pour l'équipe d'animateurs et un bel extérieur. « *Tout a été refait : les peintures, le revêtement au sol, la toiture, le réseau de chauffage, l'électricité, l'éclairage…* », listent les services techniques. Les 11-17 ans peuvent fréquenter l'Espace jeunesse du mardi au samedi, sur le temps périscolaire, pour y mener des activités, jouer au baby-foot ou au ping-pong, écouter de la musique, danser, ou tout simplement discuter et, du lundi au vendredi, au cours des vacances scolaires, pour des projets, des loisirs, des sorties, des soirées… Les Espaces jeunesse de la ville tels que celui-ci ont aussi vocation à mener des projets culturels, sportifs, artistiques, etc. « *Ici, nous accueillons une trentaine d'ados sur le temps périscolaire, entre 16h et 19h, et nous allons jusqu'à 75 inscrits durant les vacances* », précise Mohamed Keltoumi. ● G.G.

PETIT-NANTERRE/CENTRE

Du théâtre À NOS PORTES

Les 12 acteurs et actrices de La Belle Troupe, qui suivent leur 3e et dernière année de formation au théâtre Nanterre-Amandiers, entament une nouvelle tournée dans les quartiers. Zoom sur ces spectacles en balade. ● PAR ISABELLE FRUCHARD

L'Errance est notre vie

Photos : Geraldine Aresteanu

Quand le théâtre s'immisce dans des lieux inhabituels, salles de quartiers, bibliothèques, maison d'arrêt… C'est le principe des spectacles en balade, produits par le théâtre Nanterre-Amandiers depuis l'arrivée de son nouveau directeur Christophe Rauck, en janvier 2021, et joués par les jeunes comédiens de La Belle Troupe. Une façon d'inviter les habitants peu habitués à franchir les portes des théâtres à profiter d'un spectacle de grande qualité, tout près de chez eux, et dans des lieux qu'ils connaissent bien. Après avoir été très applaudie l'année dernière, *L'Errance est notre vie* de Simon Falguières, version courte de sa pièce originale *Le Nid de cendres,* est à nouveau au programme. *« C'est une fable, une épopée dans laquelle il y a des rois, des reines, des princes et des princesses, une naissance, une mer déchaînée, un grand voilier et des retrouvailles,* résume avec enthousiasme François Lecour, directeur des publics au théâtre Nanterre-Amandiers. *Et on y retrouve les costumes d'époque du théâtre utilisés par Patrice Chéreau pour* La Reine Margot *et* Hamlet. » Interprétée par les 12 comédiens de La Belle Troupe qui passent d'un rôle à l'autre, tantôt femme, tantôt homme, *L'Errance est notre vie* fera halte à la Maison de l'enfance au Petit-Nanterre. Ce sont ensuite deux pièces jumelles écrites par un jeune auteur, Nicolas Girard-Michelotti, à la demande de Christophe Rauck et mises en scène par ce dernier, qui seront présentées au théâtre Bernard-Marie-Koltès de l'université et à la médiathèque Pierre-et-Marie-Curie. Un diptyque dont les faces posent une même question : est-ce que je suis à ma place, là où je suis ? *Le Rire des singes,* inspiré d'un conte du Tibet, est une farce drôle et enlevée, une comédie d'aujourd'hui qui a des accents de Labiche et utilise les mêmes codes du vaudeville. *Les Pleurs du cerf* raconte le week-end au ski d'une bande de trentenaires que la rencontre inattendue avec un cerf blanc va bouleverser et transformer radicalement. Une comédie grinçante qui devrait remporter l'adhésion du public nanterrien.

L'Errance est notre vie : le 7 février à 18h, à la Maison de l'enfance (30, rue des Aubépines).

Les Pleurs du cerf – Le Rire des singes : le 29 février à 19h30, amphithéâtre Bernard-Marie-Koltès (allée de l'Université) et le 2 mars à 16h, médiathèque Pierre-et-Marie-Curie (8, place du 27-Mars-2002). Entrée gratuite sur réservation auprès des lieux d'accueil.

Les Pleurs du cerf

CENTRE

Un parc plus grand PROPICE À LA DÉTENTE

Au cœur du centre-ville, le parc historique des Anciennes-Mairies, très fréquenté et apprécié du public, s'agrandit.

Claire Macel

Un nouvel espace de promenade avec deux terrains de pétanque (au fond).

Très attendu par les habitants, le projet d'extension du parc des Anciennes-Mairies prend forme en ce début d'année. Derrière la conque, 988 m² de terrain auparavant occupés par les serres municipales sont valorisés au bénéfice des promeneurs. Une partie va devenir un jardin pédagogique animé par l'association C'est si bio. Ce projet, lauréat de la bourse de la transition écologique en 2022, prévoit différents ateliers autour du jardin et la production de plants destinés aux personnes souhaitant végétaliser leur balcon à moindre coût. Début mars, la ville va mettre à la disposition de C'est si bio une serre géodésique, un abri de jardin et des bacs de compostage. Les travaux de terrassement et d'apport de terre ont eu lieu de mi-septembre à mi-octobre, après les résultats concluants d'une analyse du sol en 2021.
La deuxième partie du terrain sera ouverte au public en mars prochain. Elle intègre deux terrains de pétanque ainsi qu'un emplacement pour un food truck, à la belle saison, pourvu d'une borne électrique et d'un point d'eau. La surface engazonnée sera étendue après les frimas de l'hiver. Trois arbres de grande envergure (noisetier, charme-houblon et micocoulier de Provence) ont été plantés ainsi que quatre autres de plus petit développement (charme, cornouiller, orme et virgilier) dans une noue recouverte de plantes couvre-sol créée pour recueillir les eaux pluviales. Le long du mur mitoyen et en bordure du terrain, d'autres arbres ont été plantés en décembre, dont 14 fruitiers palissés (pommiers et poiriers). Bancs, corbeilles et deux candélabres sont également prévus dans ce nouvel espace de détente et de jeux, qui devrait être très apprécié de tous. ● I.F.

Mathias Glikmans

PETITE BIO

1er septembre 1986 :
naissance à Clichy

Juin 2004 :
première représentation sur une scène de théâtre

Mars 2007 :
premier cachet avec la compagnie Entrées de jeu

2009 :
entrée au conservatoire du 9e arrondissement

Juin 2022 :
présentation du spectacle *Camille dans tous les sens*

ANTURIA SOILIHI
ELLE FAIT BOUGER LES LIGNES

COMÉDIENNE HABITANT LE QUARTIER DU CHEMIN-DE-L'ÎLE, ANTURIA SOILIHI INTERROGE NOTRE SOCIÉTÉ PAR L'INTERMÉDIAIRE DU THÉÂTRE. ACTUELLEMENT, ELLE ABORDE L'AUTISME DE SON FILS AVEC SON SPECTACLE, *CAMILLE DANS TOUS LES SENS*. ● PAR GUILLAUME GESRET

Son fils préfère qu'on l'appelle « *chat blanc* », plutôt qu'Amir. Il ne quitte jamais son doudou, son short et ses grandes chaussettes, ainsi qu'un grand plaid qui couvre ses épaules. Amir a 8 ans et il est autiste.

FAVORISER L'INTÉGRATION DE SON FILS À L'ÉCOLE

À son entrée en CP à l'école Henri-Wallon au Chemin-de-l'Île, sa mère, Anturia Soilihi, a voulu l'aider à s'intégrer. « *Je ne voulais pas qu'il passe pour l'enfant bizarre qui reste dans son coin.* » Puisqu'elle est comédienne, Anturia a eu l'idée d'écrire une pièce de théâtre sur l'autisme, laquelle explique avec tendresse pourquoi Amir n'est pas un enfant comme les autres. Ce spectacle, intitulé *Camille dans tous les sens,* elle l'a présenté à trois reprises à Nanterre : devant les enseignants, les enfants et les parents. « *Les retours sont à chaque fois incroyables, c'est très émouvant de voir que les enfants comprennent tout du premier coup. Après la représentation, certains parents me tombent dans les bras pour me dire merci !* » Le spectacle porte un message universel sur l'acceptation de la différence, qui va bien au-delà de la question de l'autisme. L'équipe enseignante de l'école Henri-Wallon, très touchée par la pièce, a su trouver les mots pour mettre en confiance le petit Amir et l'accueillir en classe. « *Les professeurs sont à l'écoute et ils impliquent les parents dans la vie de l'école. J'ai d'ailleurs rejoint la liste des parents d'élèves de la FCPE pour nourrir ce dialogue.* »

ENGAGÉE DANS LA VIE DE SON QUARTIER

Anturia s'engage dans la vie du quartier du Chemin-de-l'Île en fréquentant également le centre social et culturel des Acacias. Depuis peu, elle y propose un temps d'écoute aux parents d'enfant en situation de handicap, avec son amie Khadija Meta. « *Nous sommes en train de créer une association qui viendra en soutien des familles confrontées au handicap.* » Avec le spectacle *Camille dans tous les sens*, Anturia prouve que le théâtre a le pouvoir de rassembler et d'éveiller les consciences. La comédienne en est convaincue et en fait l'expérience depuis 2007, année où elle a intégré la compagnie Entrées de jeu. Cette compagnie parisienne mène un travail original d'intervention théâtrale inspiré des principes du théâtre-forum. Leurs spectacles abordent des problématiques sociétales, comme les violences conjugales, les discriminations, le mal-être des adolescents, le harcèlement au travail… « *Nous jouons dans les lycées, les centres sociaux, les maisons d'arrêt, les structures jeunesse… pour ouvrir le débat sur une thématique précise. Le public n'est pas là pour voir un simple spectacle, il est là pour participer à une réflexion collective tout en se divertissant.* »

TRANSMETTRE À LA JEUNESSE

Sa vision et son goût pour le théâtre, cette Nanterrienne de 37 ans l'enseigne tous les mercredis aux enfants et aux ados, à La Cave à théâtre de Colombes. « *C'est très important pour moi de transmettre aux jeunes cet outil d'expression qui a changé ma vie.* » Anturia se souvient parfaitement du choc qu'elle a ressenti quand sa professeure de lycée l'a initiée au jeu théâtral. « *À 17 ans, j'étais hyper timide. Mais, sur scène, j'étais une autre personne. Le théâtre a été plus qu'une révélation pour moi. J'étais chez moi sur scène, je me sentais complètement libre.* » Vingt ans plus tard, la scène de théâtre est toujours un espace d'émancipation pour la comédienne devenue professionnelle. Récemment, elle a présenté un seul en scène dans un café-théâtre à Paris. Elle y livrait tout ce qu'elle a au fond du cœur. « *Le théâtre m'aide à avancer dans la vie. C'est essentiel pour moi de me mettre des mots sur ce que je vis et de partager mes émotions avec un public.* »

Représentation de *Camille dans tous les sens* : le samedi 6 avril, à 17h, à La Cave à théâtre (Colombes). Durée : 30 min.Tarif : 6 euros.

Contact :
camilledanstouslessens@gmail.com

Portrait à découvrir sur le compte **@VILLE DE NANTERRE**

SIJ
STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE

12▸29 ANS : LA SIJ VOUS AIDE À CONSTRUIRE VOTRE PROJET !

BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT SUR PARCOURSUP ?

Bienvenue pour ces rendez-vous, sans inscription :

- **Mieux comprendre la plateforme Parcoursup et son calendrier :** réunion d'information pour les parents le lundi 5 février, de 10h à 12h.
- **Formuler ses vœux, présenter son projet et motiver sa candidature :** ateliers pour les jeunes les mercredis 7 et 28 février, de 14h à 18h.

SIJ - STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE
49, rue Maurice-Thorez (entrée à gauche du cinéma Les Lumières)
Accès : RER A station « Nanterre-Ville », bus 157, 159, 160 (arrêt « Maurice-Thorez »)
Tél. : 01 41 37 17 11 • Accueil.SIJ@mairie-nanterre.fr
Horaires : lundi 14h-18h, mardi, mercredi, jeudi 10h-12h / 14h-18h, vendredi sur rdv

sijnanterre · sij-nanterre

MAIRIE DE NANTERRE
www.nanterre.fr

La Terrasse
Espace d'art

Rodolphe Huguet

Survivre

métier à suivre

Exposition
27.01 — 30.03.2024

57 Bd de Pesaro
92000 Nanterre
www.nanterre.fr

Entrée libre
Ouverture du mercredi au vendredi 12h-18h
samedi 14h-18h

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE · Région îledeFrance · hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT · TRAM Réseau art contemporain Paris / Île-de-France

MAIRIE DE NANTERRE

Photos : Rodolphe Huguet

Des invisibles en pleine lumière

RÉVOLTÉ PAR LA MISÈRE ET L'EXCLUSION, LE PLASTICIEN RODOLPHE HUGUET PART AU CONTACT DES SANS-ABRIS ET BRAQUE SON PROJECTEUR SUR LEURS CONDITIONS DE VIE EN CRÉANT DES OBJETS À MESSAGES TRÈS VOYANTS. UNE IMMERSION EMPREINTE DE BEAUCOUP DE CHALEUR ET D'UNE POINTE D'HUMOUR. ● PAR ISABELLE FRUCHARD

« *L'égalité est en congés* » ; « *Ma vie n'a plus de batteries* » ; « *Mon paradis fiscal accepte carte bleue avec contacts chaleureux* ». Des slogans chocs floqués sur des gobelets, des couvertures et des sacs cabas très colorés. Difficile de ne pas voir sur les trottoirs gris ces objets donnés aux sans-abris. L'auteur de cette démarche s'appelle Rodolphe Huguet. Il est l'invité de La Terrasse, espace d'art de Nanterre, où il présente *Survivre métier à suivre*. Depuis plusieurs mois, cet artiste arpente les rues de notre ville et de La Défense avec des associations, comme Emmaüs et La Cloche, à la rencontre des personnes à la rue. Il leur offre ces kits réalisés avec l'aide des élèves de la section mode du lycée Louise-Michel et nous force à tourner notre attention vers eux. « *Ils sont très touchés et rient souvent en lisant les phrases. Je pense par exemple à Goran, qui vit sous un pont à La Défense depuis dix ans, à qui j'ai offert un sac imprimé de "la médaille d'or du courage" et décoré avec les anneaux des Jeux olympiques…* » Dans la salle d'exposition, ces corps et ces visages photographiés et reproduits sur des couvertures et des duvets sont mis en lumière. Les pièces créées pour La Terrasse feront écho à d'autres œuvres plus anciennes, objets détournés, comme des caméras de surveillance en bronze réalisées à partir de briques de lait ou des maisons-valises fabriquées avec des tuiles, symboles du toit protecteur. « *J'ai toujours travaillé sur la souffrance humaine, au contact des migrants ou des travailleurs pauvres, comme les mineurs au Brésil, les tisserands en Inde et au Népal. Ils m'apprennent ce qu'ils font, je détourne leurs objets et nous communiquons sans la langue.* » L'exposition nanterrienne clôt un cycle de trois saisons autour de la notion du *Care*. Un concept qui signifie une plus grande attention à soi, aux autres, à son environnement, et dont la dimension collective est mise en avant cette année à la faveur des Jeux. Commissaire invité de l'exposition, le philosophe et essayiste Patrick Viveret, lequel animera une rencontre fin mars, est l'auteur en octobre 2023 d'un manifeste cosigné par plusieurs intellectuels dont Edgar Morin et intitulé « *Place à l'humanité !* ». Un beau programme…

Survivre métier à suivre : à La Terrasse, espace d'art (57, boulevard de Pesaro). Entrée libre, jusqu'au 30 mars (du mercredi au vendredi de 12h à 18h et le samedi de 14h à 18h). Afterwork, l'exposition à travers le regard d'acteurs de la ville et de la région : le jeudi 29 février à 18h. Rencontre publique animée par Patrick Viveret : le samedi 23 mars à 16h.

ZOOM SUR

RIPOSTES ! EXPÉRIENCES NANTERRIENNES

L'exposition* Ripostes ! Archives de luttes et d'actions 1970-1974, *à La Contemporaine (lire p. 22 du* Nanterre info *n° 490, décembre 2023), se poursuit jusqu'au 16 mars. Deux visites guidées sont organisées les 10 et 24 février à 15h. Par ailleurs, une rencontre sur l'exposition vue de Nanterre aura lieu le samedi 3 février à 15h avec plusieurs invités : Cherif Cherfi, Mohammed Kenzi, Victor Collet, Sonia Chiambretto, Michel et Christine Moisan. Autant de témoignages qui viennent rappeler que Nanterre a aussi une histoire riche de luttes politiques et sociales. ● I.F.

Entrée libre, réservation conseillée sur **ACTIONCULTURELLE@LACONTEMPORAINE.FR**

l'agenda culture

02 ET 09.02.2024

CONCERT ROCK ET REGGAE

L'association Musique pour tous – La Bassecour organise deux concerts : l'un de reggae le 2 février ; l'autre de rock le 9 février avec, pour chacun, trois groupes franciliens en live. Entrée gratuite.

▸ **De 20h à minuit, au 93, cours Nicole-Dreyfus.**

03.02.2024

SIESTE PHILOSOPHIQUE

Venez écouter une conférence de Bergson sur l'intuition comme mode d'accès à la connaissance. Séance animée et textes lus par un bibliothécaire.

▸ **À 11h, à la médiathèque Pierre-et-Marie-Curie (8, place du 27-Mars-2002).**

04.02.2024

ENCHANTEZ-NOUS !

L'école de musique Enchantons ! présente un concert avec sa chorale d'adultes : Ana Rita Pereira au chant ; Masayuki Wakamatsu au violon ; Jenny Fu au piano. Participation au chapeau.

▸ **À 15h, dans la crypte de la cathédrale Sainte-Geneviève (28, rue de l'Église).**

07.02.2024

CONFÉRENCE-DÉBAT

« Jeux paralympiques Paris 2024 et handisport : se dépasser grâce au handicap », c'est le thème d'une conférence-débat avec la participation de Franck Maille, ex-handinageur médaillé paralympique, et d'autres personnalités.

▸ **À 17h30, au Pixel, bibliothèque universitaire, campus de l'université (200, avenue de la République).**

09.02.2024

1 RAP

Ledos est un duo de rappeurs, Maumau et Tchekly, passés par de nombreux Open Mic et par *Nouvelle École* sur Netflix. Concert précédé d'un Open Mic de rappeurs émergents.

▸ **À 20h30, à la Salle des fêtes (2, rue des Anciennes-Mairies).**

09.02.2024

RÉCITAL D'ORGUE

À l'occasion du 10e anniversaire de la bénédiction de l'orgue restauré de la cathédrale, Jacques Pichard, organiste titulaire, donnera un récital d'œuvres de J.S. Bach, J.M. Bach, Grigny, Buxtehude, et autres. Libre participation aux frais.

▸ **À 20h, à la cathédrale Sainte-Geneviève (28, rue de l'Église).**

1

2

3

4

5

6

Mathias Gikpans

Cie2minimum

DR

10.02.2024

2 MON PETIT CINÉMA

Édouard est un Toubleu et Jeannette, une Tourouge. Ces deux-là tombent amoureux mais leurs familles se détestent… *Les Tourouges et les Toubleus* plaira aux bambins de 3 ans et plus.

▸ **À 11h, au cinéma Les Lumières (49, rue Maurice-Thorez).**

DU 14 AU 20.02.2024

CINÉ PATRIMOINE

En 2035, 99 % des habitants de la planète ont été décimés par un mystérieux virus ; ceux qui restent vivent sous terre… *L'Armée des 12 singes* est un film de science-fiction réalisé en 1996 par Terry Gilliam.

▸ **Au cinéma Les Lumières (49, rue Maurice-Thorez).**

28.02.2024

3 DANSE JEUNE PUBLIC

La chorégraphe Mélanie Perrier met en scène *Et de se tenir la main,* avec deux danseurs. Une célébration de ce geste qui nous a manqué pendant les confinements. À découvrir dès 5 ans.

▸ **À 15h, à la Maison de la musique (8, rue des Anciennes-Mairies).**

DU 1ER AU 15.03.2024

4 THÉÂTRE

Stanislas Nordey adapte le roman autobiographique de Christine Angot, *Le Voyage dans l'Est,* dans lequel elle traite de l'inceste qu'elle a subi.

▸ **Au théâtre Nanterre-Amandiers (7, avenue Pablo-Picasso).**

02 ET 03.03.2024

5 CINÉ JEUNE PUBLIC

Kenza, une fillette de 11 ans, vit sur l'île de Curaçao, entre son père policier ancré dans la modernité et son grand-père connecté à l'esprit des anciens… *Buladó* est un film d'Eché Janga à voir à partir de 9 ans.

▸ **À 11h, au cinéma Les Lumières (49, rue Maurice-Thorez).**

6 À LIRE

Les Enfants de Nanterre dans la tourmente de 1939-1945 est un ouvrage de Pascale Bœuf et Dominique Lhotellier, mis en page par Nathalie Gomes-Michelland et édité par la Société d'histoire de Nanterre. Il relate les témoignages d'enfants partis de Hautefeuille à Mauvezin du 15 au 23 juin 1940 avec René et Denise Voirin.

▸ **En vente à la SHN (Villa des Tourelles - 9, rue des Anciennes-Mairies), à l'Office de tourisme (4, rue du Marché), ou à la librairie El Ghorba (148-152, boulevard des Provinces-Françaises). Tarif : 20 euros.**

Des prêts **facilités**

Pour fluidifier les prêts et retours de livres, bandes dessinées et autres DVD, les médiathèques sont de plus en plus nombreuses à se doter de bornes automatiques. Au Petit-Nanterre, on s'est lancé début décembre !

Claire Macel

Le samedi 9 décembre, à la médiathèque du Petit-Nanterre, deux nouvelles machines ont fait leur apparition. Autour d'elles, les usagers s'interrogent, tâtonnent… mais très peu de temps ! D'abord, parce que les personnels de la structure sont présents pour répondre à toutes leurs questions, et aussi parce que l'utilisation de ces nouveaux outils est un jeu d'enfant. Accessibles à toutes et tous, ces bornes, munies d'un écran tactile, permettent d'automatiser les prêts et retours. Comment ça marche ? Il suffit de scanner le code-barres de sa carte d'abonné et de choisir, en touchant l'écran, l'option retour ou prêt. Puis l'usager passe ses ouvrages un par un dans la zone prévue à cet effet. Il est également possible de prolonger la durée de ses emprunts, si besoin, et de gérer son compte. « *Les premiers retours des usagers sont positifs,* se réjouit Aude Lalande, responsable du réseau des médiathèques de Nanterre. *Le but est de proposer un service en plus à nos usagers, qui sont très rapidement autonomes grâce à l'aide apportée par les bibliothécaires sur place. Ces derniers peuvent ainsi consacrer plus de temps à leur activité de conseil ou d'animation.* »

D'ici à quelques mois, la mise en place de bornes du même type est prévue dans les médiathèques des Fontenelles, Flora-Tristan et Pierre-et-Marie-Curie. ● M.H.

Plus d'infos sur **MEDIATHEQUES-NANTERRE.FR**

Atelier créatif autour de l'hiver (jeunesse, à partir de 7 ans) : le mercredi 14 février, à 15h, à la médiathèque du Petit-Nanterre (6, place des Muguets).
Après-midi jeux de société (tout public, à partir de 6 ans) : le mercredi 21 février, à 15h, à la médiathèque des Fontenelles (P'arc en ciel - 79, avenue Pablo-Picasso).

Claire Macel

La scène est à vous et même… chez vous !

À Nanterre, les musiciens et les chanteurs amateurs ont l'opportunité de monter sur une scène, plusieurs fois dans l'année, et de jouer devant un public. Le conservatoire leur propose en effet des Scènes ouvertes, où défilent des groupes de rock, pop, world music…, tandis que la Maison de la musique oriente ses Open Mic « Hip-Hop Freestyle » sur le rap ou les musiques urbaines.

Depuis cet été, tous ces passionnés se retrouvent à la Salle des fêtes, à deux pas du parc des Anciennes-Mairies. Le mois dernier, Julien, un médecin généraliste de 49 ans, a joué une dizaine de minutes devant une centaine de spectateurs. « *Avec un copain musicien, on a fait des reprises de rock français. C'est sympa de pouvoir se frotter à la scène et de partager notre passion.* » Julien participe aux Scènes ouvertes du conservatoire depuis plusieurs années, en solo ou avec son groupe, Juzze. « *Grâce à ce rendez-vous, j'ai fait la connaissance de partenaires qui ont rejoint le groupe, comme notre batteur.* » Jean-Claude Jouffre, coordinateur des Scènes ouvertes, explique que ces soirées attirent plutôt des musiciens confirmés, mais aussi des jeunes issus du conservatoire. « *Nous accueillons beaucoup de lycéens qui font l'expérience d'un premier concert. La bienveillance est de mise, le public est là pour découvrir des talents.* »

Le rappeur MASS a su, lui aussi, instaurer un climat bienveillant lors des Open Mic. Ici, pas de clash, pas de prix à gagner, les MC « *balancent* » leurs morceaux avant de regagner leur place dans le public après un *check* aux autres artistes. Ces sessions attirent des Nanterriennes et des Nanterriens mais pas que… « *C'est un rendez-vous mensuel bien identifié et apprécié par les rappeurs de toute la région parisienne* », souligne MASS. Et pour celles et ceux qui auraient plutôt le goût de l'art dramatique, sachez que les Amandiers relancent *Dans ma maison vous viendrez,* un projet qui invite le public chez les Nanterriens pour partager, chez eux, un bout de leur parcours de vie. Pour cette 3e édition, Philippe Jamet propose à huit habitants de raconter leurs exploits restés anonymes, leurs idoles, leurs matchs inoubliables… En cette année olympique, plusieurs projets artistiques et participatifs font se rapprocher sport et théâtre (toutes les infos sur l'Olympiade culturelle sur nanterre-amandiers.com).

● PAR GUILLAUME GESRET

Scènes ouvertes du conservatoire : les 20 mars et 29 mai.
Open Mic « Hip-Hop Freestyle » : le 6 février, 5 mars et 23 avril.
***Dans ma maison vous viendrez* :** les 19, 20, 21 et 26, 27, 28 avril.

En route vers l'or olympique !

QUE REPRÉSENTENT LES JEUX OLYMPIQUES POUR LES HANDBALLEURS ET HANDBALLEUSES DE NANTERRE ? NOUS SOMMES ALLÉS POSER LA QUESTION AUX ADHÉRENTS DE LA SECTION DE L'ESN.

● PAR MAGALI HAMARD

Photos : Claire Macel

« *Les Jeux olympiques ? Les jeunes m'en parlent tous les jours ! Ils font déjà des pronostics pour les phases finales* », s'amuse Jérémie Warner, entraîneur des U18 garçons, des seniors filles et du Baby hand, au sein d'un club « *avec des talents et en pleine reconstruction* ». L'évènement de Paris 2024 est donc d'importance pour les licenciés, galvanisés par les très bons résultats des Bleus. Pour rappel, les équipes de France masculine et féminine ont décroché l'or olympique à Tokyo en 2021.

TOUS LES ESPOIRS SONT PERMIS

En ce soir frisquet de rentrée, au complexe sportif du Mont-Valérien, on espère d'abord de bons résultats au championnat d'Europe masculin de handball, qui se déroule en Allemagne du 10 au 28 janvier. « *Ce serait un bon signe* », espère Alexandre Auriaux, capitaine des moins de 18 ans, qui va assister à des matchs de qualification. « *Une victoire aux JO, et à la maison, ce serait magnifique ! L'équipe de France a un jeu vif grâce à de jeunes talents. Les filles sont très fortes aussi, elles peuvent faire de grandes choses.* » Tous les espoirs sont en effet permis pour l'équipe féminine. Valérie Ammarkhodja, gardienne des seniors filles, en est persuadée : « *Elles peuvent gagner les JO. Elles se connaissent par cœur et ont l'air très soudées. Elles ont un jeu rapide et chacune sait où est sa copine.* » Charlène Le Roux, la capitaine, précise : « *Le retour de l'entraîneur Olivier Krumbholz a fait beaucoup de bien aux filles. Aux JO, on veut revivre la finale stressante des championnats du monde qu'elles ont gagnée en décembre dernier face à la Norvège. On n'a eu aucune minute de repos : c'est le handball qu'on aime !* »

LES FRÈRES KARABATIC, SUPERSTARS

En regardant les Tricolores en juillet prochain, toutes et tous auront une pensée pour les frères Karabatic, et plus particulièrement pour Nikola, l'aîné de 40 ans, qui prendra sa retraite à l'issue de ces Jeux. Certains joueurs de Nanterre se souviennent de l'inauguration par le duo star d'un terrain dans le quartier du Parc Sud, en septembre 2021. « *Les frères Karabatic sont aux JO pour gagner* », assure Julianne Canat, « *couteau suisse* » sur le terrain et grande fan de Nikola qu'elle voit évoluer au PSG avec son frère Luka. C'est à lui qu'elle doit son envie de jouer au handball. Chacun et chacune ont leur chouchou. « *Pour moi, les meilleurs restent Kentin Mahé et Hugo Descat, deux très bons ailiers* », affirme Corentin Baggio Martinez, lui-même à ce poste chez les U18. Il a pris ses billets pour les matchs de poule de l'équipe de France à Paris (les phases finales se jouent à Lille). De son côté, la capitaine Charlène espère réunir son équipe pour vibrer par écran interposé et « *faire du bruit, ensemble, à chaque but !* »

ESN-HANDBALL.CLUBEO.COM

Jeux olympiques de Paris 2024 :
– tours préliminaires à partir du 25 juillet à l'Arena Paris Sud 6 ;
– phases finales à partir du 6 août au stade Pierre-Mauroy à Lille.

ÇA DÉMARRE POUR LE CONSEIL CITOYEN DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (JOP) DE NANTERRE

NANTERRE ENTRE EN JEUX

L'été prochain, 100 ans après la première édition des Jeux olympiques à Paris, Nanterre va accueillir les compétitions de natation, de para natation et les finales du water-polo de Paris 2024. La ville souhaite que les habitants prennent part à cette aventure unique et exceptionnelle. C'est pourquoi elle lance le conseil citoyen des JOP. Cette instance – éphémère – de consultation, d'information et d'échange a notamment vocation à donner un avis consultatif au sujet des critères d'attribution des 5 000 billets pour que les Nanterriennes et les Nanterriens puissent assister à des épreuves sportives, à échanger autour du programme des animations, à veiller à ce que l'organisation des Jeux profite à l'ensemble des Nanterriennes et des Nanterriennes ou à contribuer à la dynamique autour de cet évènement mondial… Le conseil est formé de quatre collèges : élus ; représentants des institutions et personnalités qualifiées ; représentants associatifs ; habitants. Pour ces derniers, six femmes et six hommes, ainsi que 12 suppléants, toujours à parité, seront tirés au sort parmi des volontaires. Vous avez jusqu'au 8 février à minuit pour faire acte de candidature sur le site de la ville, nanterre.fr. Le tirage au sort sera confié à un huissier et les habitants retenus seront prévenus par mail. La première réunion du conseil aura lieu le samedi 9 mars, à l'Agora, et la deuxième, le samedi 23 mars. Deux séances dont le thème des échanges sera la billetterie. Les réunions suivantes sont programmées, sous réserve : le samedi 27 avril (l'impact environnemental des Jeux), le samedi 25 mai (les initiatives) et enfin le samedi 22 juin (l'héritage des Jeux). ● O.R.

À l'Arena, et de trois !

Claire Macel

Une affiche de choix pour cette nouvelle rencontre à l'Arena : **après l'Asvel, l'an passé, Nanterre 92 affrontera l'AS Monaco.**

AS Monaco

Le 28 février, Nanterre 92 s'offre un nouveau match de gala à l'Arena. La saison dernière, 16 319 spectateurs avaient suivi la rencontre qui opposait les joueurs du club nanterrien à ceux de l'Asvel. « *Ce record d'affluence a laissé un beau souvenir dans les têtes, et le show que nous avons offert au public ce jour-là autour du terrain avait beaucoup plu. Voilà pourquoi nous retournons à l'Arena, la plus grande salle de basket en Europe* », déclare Frédéric Donnadieu, le président de Nanterre 92. Le dirigeant du club promet à nouveau du grand spectacle lors de cette rencontre d'exception, avec un show pyrotechnique de très haut niveau imaginé par une société intervenue lors de la dernière Coupe du monde de football au Qatar. À la mi-temps, le public nanterrien pourra applaudir la rappeuse Doria. « *Autre nouveauté : nous installons des écrans géants qui formeront un cube au-dessus du terrain, comme en NBA* », ajoute Frédéric Donnadieu.

Du spectacle, le public espère aussi en voir sur le terrain ! Les joueurs nanterriens vont défier l'équipe de l'AS Monaco, championne de France en titre. « *C'est une belle affiche sur le plan sportif, Monaco est une grosse cylindrée. Selon moi, c'est l'une des cinq meilleures équipes européennes du moment* », confie Pascal Donnadieu, le coach du club de Nanterre. Lors du match aller, les Nanterriens s'étaient inclinés sur le Rocher de Monaco mais le match avait été bien disputé avant un score final de 91 à 82. « *Monaco part favori mais notre équipe n'a rien à perdre, elle va essayer en toute humilité de déjouer les pronostics,* poursuit le coach. *Nous réalisons une très belle saison, ce match à l'Arena doit être un moment de plaisir pour l'équipe et pour le public !* » Une victoire serait le plus beau cadeau que l'on pourrait offrir à Pascal Donnadieu pour sa dernière saison à la tête de l'équipe de Nanterre. Rendez-vous le 28 février à 20h pour le coup d'envoi. ● PAR GUILLAUME GESRET

Billetterie sur NANTERRE92.COM
Tarifs réduits pour les étudiants, les moins de 18 ans et les demandeurs d'emploi.

L'AGENDA DES SPORTS

Claire Macel

NANTERIOUS BREAK : QUALIFICATIONS DES ÉQUIPES EUROPÉENNES

En attendant la 3e saison de la compétition de breakdance, discipline olympique à Paris 2024, qui se déroulera au Palais des sports le samedi 27 avril, le Nanterious break sera au complexe sportif du Mont-Valérien le dimanche 4 février pour les qualifications Europe. Kids, Bgirls, Bboys et Crews s'y affronteront. La billetterie en ligne est ouverte sur nanterre.fr Véritable battle internationale, le Nanterious a connu des « *qualifs* » au Brésil, en décembre dernier, ou encore à Taïwan et en Corée en octobre. ● O.R.

Le dimanche 4 février, à 15h au complexe sportif du Mont-Valérien (10/22, rue de Suresnes). Gratuit.

LE 92 AU TOP DES JOP

Lancé par la préfecture des Hauts-de-Seine, le Tour olympique et paralympique (TOP) du département s'achèvera à Nanterre, fin mars et début avril. Débutées au stade Yves-du-Manoir à Colombes, qui avait vu les Jeux olympiques de 1924, les semaines d'animation se sont succédé dans toutes les villes altoséquanaises. La dernière étape, à Nanterre, commencera par une découverte du parcours vélo reliant le stade de Colombes à l'Arena, le samedi 30 mars au matin. L'après-midi sera consacré à des animations sur le parvis, toujours autour du vélo (ateliers réparation, sécurité routière, démonstration de BMX...). Le TOP se poursuivra la semaine suivante alternant rendez-vous sportifs (Mille-mille, tournoi de basket 3x3...) et officiels. Rendez-vous dans le prochain numéro pour un programme plus détaillé de ce véritable coup d'envoi des JOP à Nanterre ! ● O.R.

Histoire de mégalithes : un cromlech à Nanterre ?

Une peinture du XVIe siècle représente sainte Geneviève à Nanterre, au lieu-dit le parc Sainte-Geneviève. Ce tableau soulève bien des questions : d'abord, sur l'ancienneté de l'enceinte de pierres dressées que l'on y voit et au centre de laquelle la sainte garde des moutons ; ensuite, sur le fait qu'elle fut bergère…

● Par Jeannine Cornaille de la Société d'histoire de Nanterre

Sainte Geneviève gardant ses moutons (musée Carnavalet).

Images : SHN

Ce tableau, autrefois installé dans l'église Saint-Merri, à Paris, et actuellement exposé au musée Carnavalet, a suscité l'intérêt de nombreux préhistoriens. Il représente sainte Geneviève gardant ses moutons, une houlette de bergère dans la main droite et un livre dans la main gauche, au centre d'une enceinte circulaire de pierres dressées. Ce sont ces pierres qui sont l'objet de controverses : plusieurs préhistoriens, M. Boutin en 1892, Marcel Baudouin en 1912, pensent qu'elles constituent un cromlech, c'est-à-dire un monument préhistorique ; tandis que Marcel Hébert en doute. En 1914 et en 1915, ce dernier aborde le problème d'une manière scientifique, par des recherches historiques, hagiographiques et iconographiques.

Le parc Sainte-Geneviève

Que disent les textes relatifs au lieu d'implantation de ces pierres, appelé parc Sainte-Geneviève sur le plan terrier de Nanterre de 1688 ? Un texte, publié en 1609, écrit par l'historien et généalogiste tourangeau André Du Chesne, indique : « *Une lieue encore par deçà (Saint-Germain) est le village de Nanterre… là se voit le parc où l'on tient que cette sainte vierge (sainte Geneviève) gardait les troupeaux de son père : parc tout enceint de grosses pierres… lequel n'est jamais couvert d'eau, encore que tous les champs voisins en soient souvent inondés par le rebord de la rivière.* » Du Chesne est-il allé sur place ? Rien n'est moins sûr car il précise dans sa préface : « *Amy lecteur, ne t'imagine pas que j'ay entrepris le voyage de la France… pour voir toutes les villes, places et châteaux… ni moins encore afin de contempler les situations d'icelles, c'est que j'ai glané de la moisson fertile des plus gentils esprits…* » De qui parle-t-il ? Nous l'ignorons. Ces phrases concernant le parc sont reprises par les théologiens Jacques Du Breul et Georg Wallin Le Jeune, en 1612 et en 1723, puis par François Giry dans *La Vie des saints* en 1863.

En 1969, dans une étude de la région de Nanterre au Moyen Âge, Jeanne-Claude Lambotte écrit : « *Dans les textes du XVIe, on ne fait point mention du parc Sainte-Geneviève, mais d'une terre appelée le pavé ou le pré Sainte-Geneviève, ou encore la pierre Sainte-Geneviève.* » Le terme parc Sainte-Geneviève semble donc n'apparaître qu'au XVIIe siècle. Cette origine récente est également affirmée par l'abbé Jean Lebeuf dans son *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, paru de 1754 à 1758 : « *La clôture des pierres du parc où Geneviève restoit, et à laquelle Du Breul fait mention, ne donne pas plus de force à cette tradition, non plus que la remarque que dans les débordements l'eau n'y atteint jamais. Tout cela est une amplification de ces tragédies pieuses, dans lesquelles on représentait, il y a trois ou quatre siècles, la vie de cette sainte. Il en reste un manuscrit à l'abbaye de son nom.* » Il ajoute : « *Hors le bourg (de Nanterre), à moitié chemin ou environ du pont de Chatou, est encore une autre chapelle très petite du même titre de Sainte-Geneviève, entourée de quelques arbres, bâtie, à ce que l'on dit, à l'endroit où elle garda les moutons de son père, dans le système qu'elle a été bergère. Mais, pour que cette chapelle en servit de preuve, il faudrait qu'elle soit plus ancienne qu'elle n'est et qu'il ne parût pas, au contraire, qu'elle a été nouvellement bâtie pour aider à confirmer les idées des peintres.* »

Parc et chapelle de Sainte-Geneviève figurent encore sur un plan de la paroisse de 1781. Un parc constitué d'une enceinte de pierre servant d'enclos aux animaux semble bien avoir existé aux XVIIe et XVIIIe siècles, mais son ancienneté semble très problématique. Aux siècles suivants, les travaux ferroviaires (ligne de Paris à Saint-Germain en 1837, gare de marchandises de Nanterre et Rueil en 1912, dépôt pour les rames standard en 1926) ont complètement modifié les lieux et rendu impossible toute recherche archéologique.

Les représentations de sainte Geneviève

Les recherches historiques sur les lieux étant peu fructueuses, que nous apprennent les textes et l'imagerie sur sainte Geneviève ? Jusqu'au XVIe siècle, l'iconographie suit fidèlement les textes concernant la vie de sainte Geneviève. Cette dernière est représentée sous les traits d'une vierge consacrée dont elle a les attributs : elle tient un livre et un cierge allumé, ce dernier symbolisant la lumière luttant contre les ténèbres. Ces attributs disparaissent au XVIe siècle, remplacés par ceux de la bergère. Cette nouvelle image s'impose, créant une tradition nouvelle : sainte Geneviève devient la bergère de Nanterre, protectrice de Paris. C'est ainsi qu'elle est représentée dans notre tableau. Geneviève, derrière laquelle on peut reconnaître Paris et les tours de Notre-Dame, siège en majesté, rassemblant des moutons blancs et d'autres noirs, qui pourraient symboliser (dans le contexte des guerres de Religion) catholiques et protestants réunis sous son égide. Elle devient un symbole de rassemblement et de concorde civique. L'iconographie des siècles suivants suit la même inspiration. Les fresques de l'église de Nanterre, réalisées par Paul Baudoüin et ses élèves en 1930, la représentent avec des moutons lors de sa rencontre avec saint Germain et saint Lou ; elles la montrent également en protectrice de Paris et de la France.

En conclusion, rien ne vient confirmer le caractère préhistorique de l'agencement de pierres peint au XVIe siècle, ce qui ne doit pas nous empêcher d'apprécier la qualité artistique de ce tableau.

Sources : Chaigneau C., « Une légende de l'archéologie des mégalithes : le "cromlech" de Nanterre ! », 2023.
HTTPS ://LESVAISSEAUXDEPIERRES-CARNAC.FR/

Statue de sainte Geneviève avec le cierge et le livre (église de Nanterre).

cafeyn

Presse en ligne Cafeyn

À retrouver sur :
mediatheques-nanterre.fr
rubrique "en ligne"
puis "l'offre numérique"

1700 titres de presse offerts

par les médiathèques de Nanterre

Quotidiens, journaux et magazines (actualités, culture, tech, sport, économie, lifestyle, science, histoire, presse régionale...).

Profitez du meilleur confort de lecture quel que soit votre appareil : smartphone, tablette ou ordinateur.

Accessible avec votre compte lecteur,
après une inscription gratuite en médiathèque.

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES
MAIRIE DE NANTERRE
PLUS D'INFORMATIONS SUR MEDIATHEQUES-NANTERRE.FR

AU **QUOTIDIEN**

L'hôtel de ville et les mairies de quartier vous accueillent pour de nombreuses démarches. Certains formulaires et services sont accessibles en ligne sur NANTERRE.FR.

Les démarches se font surtout sur rendez-vous. Avant de vous déplacer, consultez le tableau récapitulatif sur NANTERRE.FR, rubrique Démarches.

L'hôtel de ville

1, place du 27-Mars-2002
92000 Nanterre

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30 / jeudi de 13h à 17h30 / samedi de 9h à 12h30, mariages l'après-midi (fermé les samedis des vacances scolaires sauf pour les mariages).
RDV au 01 47 29 50 50

Mairies de quartier

Chemin-de-l'Île
8, boulevard du Général-Leclerc
92000 Nanterre

Mont-Valérien
207, rue Paul Vaillant-Couturier
92000 Nanterre

Parc
118, avenue Pablo-Picasso
92000 Nanterre

Petit-Nanterre
4, place des Muguets
92000 Nanterre

Horaires d'ouverture des quatre mairies de quartier

Lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Mardi de 13h à 17h

Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Samedi de 9h à 12h (fermées les samedis des vacances scolaires)

EXPRESSIONS

GROUPE NANTERRE POUR TOUTES ET TOUS

Du barrage au naufrage !

Le barrage républicain a cédé ! Celui qui voulait être le rempart à l'extrême droite en est devenu le marchepied. Il est 23h passées, le 19 décembre 2023, lorsque 349 députés issus de la Macronie, de la droite extrême et de l'extrême droite votent main dans la main la loi la plus répressive depuis quarante ans : instauration de quotas migratoires, durcissement du regroupement familial, remise en cause du droit du sol, restriction des allocations familiales, versement d'une caution pour les étudiants étrangers. C'est la liste, non exhaustive, des concessions d'un président sans boussole ni scrupule, prêt à tout pour se maintenir au pouvoir.

Cette loi met en place un système entraînant la précarisation du droit au séjour et criminalise le statut d'immigrant. L'introduction de la préférence nationale, rêve pieux des lepénistes devenu réalité, dans l'attribution des aides sociales va indubitablement générer une augmentation de la précarisation des personnes étrangères en situation régulière. Préalablement conditionnées à une résidence régulière de six mois contre cinq ans maintenant, cette mesure impactera l'accès au logement, générant davantage de personnes sans-abris.

Avec cette nouvelle loi, sera mis en débat, tous les ans et pour les trois prochaines années à venir, un quota fixe du nombre d'étrangers admis sur le territoire, entraînant des discriminations insupportables entre des personnes aux nationalités différentes et au parcours de vie similaire par exemple. Les étudiants étrangers seront soumis à un dépôt de caution, créant une rupture d'égalité dans l'accès aux savoirs, contraire aux fondements de notre République, comme l'a rappelé l'ensemble des présidents des universités françaises.

Non seulement, pour les personnes étrangères, ces mesures sont dangereuses, mais elles s'attaquent aux principes fondamentaux des droits de l'homme fondateurs de notre société. Inscrite dans le Code civil en 1804 (article 18 et 19-1), l'automaticité du droit du sol pour les enfants nés en France de parents étrangers est supprimée ! Aboli sous la mandature de François Hollande, le rétablissement du délit de séjour irrégulier est de nature à accentuer la précarité des étrangers, criminalisant les migrants et conduisant à une surcharge de travail inutile pour les services administratifs et de police.

Cela fait plus de trente ans que des lois sur l'immigration sont votées. Toutes plus restrictives les unes que les autres, utilisant la vieille rengaine qui ferait des immigrés la cause de tous nos malheurs. Cette nouvelle loi liberticide ne résoudra en rien les problèmes du chômage, du logement ou de l'accès à la santé en France. Ce ne sont pas moins de 123 ONG et syndicats qui dénoncent « *un texte d'une gravité majeure pour les droits fondamentaux* », comme l'explicite Claire Hédon, défenseure des droits, dans une tribune pour *Le Monde*, le 9 décembre dernier.

Elle ne répondra en rien aux mouvements inéluctables de migrations. Des personnes ont migré, migrent et continueront à migrer que ce soit pour des raisons de voyage, de vie privée ou familiale, pour des raisons économiques ou d'éducation, pour des raisons de persécution, de guerre et de violence, pour des raisons environnementales…

En reprenant le discours complètement faux de l'extrême droite d'un risque de « *submersion migratoire* » dans notre pays, la Macronie lui ouvre la voie. Pourtant la France est l'un des pays qui accueillent le moins d'étrangers parmi les pays européens. Selon l'Insee, en 2019, 254 000 étrangers sont entrés en France, 265 000 en Italie, 603 000 au Royaume-Uni, 666 000 en Espagne et 727 000 en Allemagne.

Des fermes du vieux centre aux habitants ferrailleurs des Fontenelles, des ouvriers du Mont-Valérien aux bidonvilles, des grands ensembles aux programmes mixtes des années 2000, Nanterre est une ville de mixité sociale, dans sa diversité des origines géographiques et dans sa diversité socioprofessionnelle, elle est cette ville-monde à laquelle nous sommes attachés, une ville pour toutes et tous qui cultive sa singularité issue de son ouverture aux autres. C'est pour cette histoire que nous continuerons de nous battre, pour réaffirmer le droit de chaque être humain à la liberté, à l'égalité et à la fraternité.

Hakim Allal et Nadège Magnon

nanterrepourtoutesettous@mairie-nanterre.fr

GROUPE EELV, GÉNÉRATION.S, CITOYENS

Plus de contenu, moins de contenants

Avec plus d'une quarantaine de familles nanterriennes engagées dans le **Défi famille zéro déchet**, lancé au mois de septembre dernier, en partenariat avec le Syctom (l'agence métropolitaine des déchets ménagers), nous sommes fiers de développer progressivement avec les Nanterrien·ne·s une culture de partage et d'échanges sur l'apprentissage de bonnes pratiques destinées à faire émerger et vivre « **plus de contenus et moins de contenants** ».

Chaque famille développe un **savoir-faire** en combinant une approche collective ludique, conviviale et interactive dans le cadre **d'ateliers** concrets sur des enjeux du quotidien et une analyse **individualisée de ses déchets.** Au fil des ateliers, les participants s'approprient des recettes de cuisine pour réemployer des produits invendus, s'initient aux secrets du tricot… ou acquièrent les bagages essentiels pour réussir le compostage de leurs biodéchets…

Il nous importe plus que jamais que cette démarche vise tous·tes les Nanterrien·ne·s, en particulier les plus précaires issus des **quartiers populaires.** Dans cet esprit, nous avons impulsé un partenariat avec le réseau d'achat en commun **Vrac** (https://seine-ouest.vrac-asso.org/) et réalisé les premières distributions à La Traverse, dans le quartier Université.

Au regard de la moyenne de 150 kg de nourriture jetée annuellement par chaque Français, soit 10 millions de tonnes d'aliments, pour une valeur de 16 milliards d'euros… on mesure non seulement le **chemin à réaliser, mais aussi les opportunités de partage et d'actions solidaires…**

L'une de nos priorités au sein de la majorité pour cette seconde partie du mandat sera de **renforcer l'ensemble des outils existants** (soutien des acteurs associatifs, budgets participatifs, bourse de la transition écologique) et, en lien avec les Nanterrien·ne·s, d'en **expérimenter de nouveaux**. Pour cela, il faudra continuer de nous mobiliser pour que le « **budget prévention » au sein du Syctom** soit pérennisé et pour qu'enfin l'État nous accompagne utilement. Pendant que le Gouvernement fait un **travail de sape** de nos fondamentaux de **justice sociale**, la ville œuvre au contraire à les renforcer…

Tendre concrètement vers le zéro déchet, c'est aussi militer activement avec le spectre le plus large d'acteurs (artisans, citoyens regroupés au sein de repair cafés, ressourceries, associations militantes telles que Zero Waste) pour **lutter contre l'obsolescence programmée** de produits industriels, avec deux volets : le **développement de l'écoconception et d'un savoir-faire pour rendre effectif et universel le droit à réparation de produits industriels,** au-delà des avancées mineures de la loi Agec. À Nanterre, nous avons notamment le privilège avec le tiers-lieu **Electrolab** (https://www.electrolab.fr/l-association/sauvons-l-electrolab/) d'avoir accès à des compétences et appétences uniques dans les Hauts-de-Seine pour avancer dans cette conquête vers plus de sobriété et de justice sociale. À nous d'en tirer le meilleur parti…

Les élus EELV, Génération.s, Citoyens

eelv.generations.citoyens@mairie-nanterre.fr

GROUPE LES ÉLUS SOCIALISTES ET PROGRESSISTES

Le handicap en milieu scolaire est-il une réelle priorité pour le Gouvernement ?

La réussite et le bien-être scolaire de nos enfants sont des enjeux qui nous concernent au premier chef, en tant qu'élus tout naturellement mais également en tant que parents d'élèves.

Ces enjeux prennent une importance particulière lorsqu'intervient la thématique du handicap. À Nanterre, nous sommes régulièrement interpellés par des parents – le plus souvent des mères de familles monoparentales – qui nous font part des difficultés de plus en plus nombreuses qu'ils rencontrent dans la scolarité de leur enfant atteint de troubles moteurs, mentaux et/ou physiques. Parmi ceux-ci, la question récurrente des AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) dont le manque chronique en personnel pèse lourdement sur le suivi pédagogique et le moral de mères, de pères ou de tuteurs confrontés aux pesanteurs et manque de réactivité ainsi que de moyens humains, comme financiers, de l'administration. Ajoutons, pour finir, les difficultés rencontrées avec la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées). La ville est, en effet, régulièrement sollicitée en raison de la complexité des dossiers à remplir mais aussi de délais de renouvellement des prestations trop courts, ce qui peut entraîner des conséquences négatives pour certains foyers, en particulier une perte de droits.

Notre commune place depuis plusieurs années la question du handicap au cœur de ses politiques publiques et plus particulièrement éducatives. Outre l'installation, courant 2023, d'un jeu inclusif au square de la Liberté au quartier de La Boule/Champs-Pierreux et la création prochaine d'une aire de jeux inclusifs dans le quartier du Centre, la municipalité met en place dans le cadre du dispositif Après l'école – 934 euros déboursés par an et par enfant – de nombreuses activités périscolaires, toujours sous le signe de l'inclusion. Rappelons également le rôle de l'Omeps (office municipal d'éducation physique et sportive) et de la direction des Sports dont l'implication demeure cruciale dans la concrétisation de nos projets en matière de handisport. Autant de démarches volontaristes qui permettent à nos enfants porteurs de handicap de s'épanouir et d'assurer leur bien-être.

À travers cette initiative, il est bon de rappeler que les communes, au-delà de leurs compétences, demeurent en première ligne pour répondre aux attentes légitimes de nos concitoyennes et concitoyens. Dès lors, il est plus qu'indispensable, face aux situations – la plupart du temps incompréhensibles, voire inacceptables – dont nous font part les parents d'élèves en situation de handicap, de rappeler aux autres collectivités territoriales leur responsabilité patente, pleine et entière en la matière, notamment en termes d'inclusion et de recrutement de personnel qualifié.

Une remarque qui, pour finir, vaut également à l'État. Pointée comme une priorité du quinquennat lors du premier mandat d'Emmanuel Macron, la question du handicap ne peut servir de variable d'ajustement ou être mise au rebut au détriment de l'inclusion scolaire de nos enfants. Un enjeu majeur pour lequel nous aurions aimé que le précédent ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal, fasse part de son engagement et volontarisme mais dont la nomination récente à la fonction de Premier ministre nous laisse sceptiques quant à une prise en compte sérieuse et approfondie de ce sujet crucial par la majorité présidentielle actuelle.

Samia Saidj

Pour nous écrire : socialprogress@mairie-nanterre.fr

GROUPE
NANTERRE ENSEMBLE

Loi immigration : le déni démocratique de la majorité

Chères Nanterriennes, Chers Nanterriens,

Il y a tout juste un an, le 1er février 2023, le projet de Loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » était présenté en Conseil des ministres.

Adopté en novembre par le Sénat puis rejeté en première lecture à l'Assemblée nationale après l'adoption d'une motion de rejet déposée par le groupe des écologistes (Nupes), ce projet de loi a finalement été adopté le 19 décembre suite à un **accord trouvé en commission mixte paritaire**. Ce compromis a ainsi permis au Gouvernement de trouver une majorité pour l'adoption de son texte, moyennant le durcissement et l'adoucissement de certaines mesures, dont l'abandon d'une éventuelle suppression de l'Aide médicale d'État.

À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, le Conseil constitutionnel, saisi par le président la République, la présidente de l'Assemblée nationale et plus de 60 députés et sénateurs, étudie ce projet de loi pour dire, dans les prochains jours, s'il est conforme à notre Constitution.

Toutefois, et malgré **un accord trouvé par une commission mixte paritaire composée de sénateurs et députés de tous bords**, de nombreux élus de gauche n'ont pas attendu cet avis essentiel du Conseil constitutionnel pour appeler au boycott de ce projet de loi.

C'est ainsi que la ville de Nanterre a publié, le 21 décembre 2023, un communiqué de presse dénonçant « *un texte dicté par une idéologie d'extrême droite* » et appelant « *le département à ne pas appliquer la mesure concernant le versement de l'allocation personnalisée d'autonomie* ». **Cette prise de position du maire et de sa majorité est un appel à ne pas respecter la loi et remet de fait en cause la souveraineté de nos institutions et l'autorité de l'État.**

Si le débat et l'opposition à des idées ou mesures proposées par le Gouvernement ou les parlements sont un droit légitime, fondement de notre démocratie, cette prise de position du maire et de sa majorité les place en dehors de l'arc républicain, à l'instar des prises de position régulières de la Nupes à laquelle bon nombre des élus de la majorité appartiennent ou sont apparentés.

Ni démocrate ni républicain. Ce positionnement est aussi confirmé dans le choix des mots de certaines tribunes publiées par les groupes de la majorité dans le Nanterre info du mois de janvier 2024, qualifiant tour à tour ces mesures de « *préférence nationale* », en référence au programme du Rassemblement National, ou encore de « *négation d'humanité* ». L'usage de ces termes, forgés par la Nupes pour discréditer le durcissement d'une loi qu'ils ont eux-mêmes provoqué en déposant une motion de rejet préalable lors du premier vote de la loi à l'Assemblée nationale, confirme l'**idéologie réactionnaire de gauche** portée par la majorité de Nanterre.

Cette opposition systématique n'avance pour autant aucune solution alternative sur le sujet des travailleurs en situation irrégulière. Elle ne propose guère de solution en matière d'intégration par le travail. **Elle a abandonné l'idée du mérite, de l'élévation et de la reconnaissance sociale par le travail.** Face à ce manque de propositions, face à ce déni de réalité, notre groupe, Nanterre Ensemble, cherchera toujours à vous garantir une position constructive, citoyenne et respectueuse des institutions.

D'ici à la publication de cette tribune, le Conseil constitutionnel aura sans nul doute rendu son avis. Nous vous invitons à consulter l'ensemble des mesures et dispositifs inclus dans ce projet de loi que nous soutenons pour juger par vous-même du fond de ces nouvelles dispositions : allocation, régularisation, droit du sol et déchéance nationale, délit de séjour irrégulier et regroupement familial, **les sujets sont nombreux et nous serons ravis de répondre à vos questions à l'adresse suivante : construire.nanterrensemble@gmail.com.**

Christophe Ribault et les élus du groupe Nanterre Ensemble

GROUPE NOUS SOMMES
NANTERRE

Les Jeux olympiques : un nouveau (faux) départ pour Nanterre ?

L'hiver s'est installé, et Nanterre, contrairement à toutes les villes voisines, n'a pas été à la hauteur pour faire face aux conditions climatiques exceptionnelles mais heureusement courtes de la mi-janvier. Lorsque nous avons été touchés par la vague de froid, trottoirs glissants, routes verglacées non déneigées, report de plusieurs services publics (collecte des déchets…), une fois de plus, notre ville n'a pas brillé par les prestations qu'elle offre aux Nanterriens. **Cette absence d'exigence dans le service rendu n'est certes pas nouvelle, et caractéristique de l'ère Jarry, mais cela ne la rend pas plus acceptable, bien au contraire.**

Notre ville va accueillir dans maintenant moins de six mois les épreuves de water-polo et de para natation. C'est l'occasion pour Nanterre de donner une belle image qui ne se confonde **ni avec les émeutes** qui ont émaillé la ville l'été dernier, **ni avec les faits divers** (le dernier d'une longue série étant la fusillade le 6 janvier à l'arme de guerre devant le point de deal des demoiselles d'Avignon dans le quartier du Parc Sud), **ni avec les difficultés de la mairie** à assurer sécurité et propreté à Nanterre **ou à combattre** l'un des taux d'échec scolaire parmi les plus élevés d'Île-de-France.

300 000 visiteurs sont attendus pour les Jeux olympiques à Nanterre. L'opportunité de mettre en valeur les atouts de Nanterre : sa jeune population, sa diversité, son concentré de l'histoire de notre pays, ses champions (culturels, sportifs) ou les nombreux Nanterriens qui ont un parcours inspirant, susceptible de rendre espoir aux nombreux Nanterriens découragés. Malgré les effets d'annonce des élus, aucun programme précis n'a pour l'instant été réellement communiqué par le maire.

Nous pourrions attendre de ces évènements qu'ils permettent de renforcer le vivre-ensemble, à l'instar de ce que propose la ville de Marseille, autre ville olympique, qui a décliné un programme complet d'initiatives pour la population intitulées « Olympiades culturelles » afin de faire participer le plus grand nombre de riverains à l'évènement.

Nous pourrions imaginer une campagne de communication destinée à renforcer l'attractivité de notre ville auprès du monde économique, culturel, associatif afin d'attirer davantage de talents et d'activités et renforcer l'image de Nanterre. D'autant plus que la majorité municipale a réussi l'exploit, par incompétence et naïveté, de perdre la mention de Nanterre sur le seul site nanterrien où auront lieu les évènements olympiques : à la « Paris La Défense Arena »…

Nous pourrions imaginer aussi et surtout, et au-delà de la seule période olympique et para olympique, la mise en place d'une véritable exigence durable sur l'existence et la qualité de nos services publics de proximité : propreté, lutte contre les incivilités, protection de l'environnement. Notre ville en a largement les moyens humains et budgétaires… il ne lui manque qu'une réelle volonté de la part de la majorité municipale.

Barbara Feaugas et Adam Oubuih

contact@noussommesnanterre.fr

GROUPE
AIMER NANTERRE

Douce fable…

Chères Nanterriennes, chers Nanterriens,

En faisant notre grand ménage annuel, nous venons de retrouver, dans un tiroir de notre bureau en mairie, une fable qui pourrait être écrite de la main de La Fontaine. Elle ne parle ni de corbeau ni de renard mais semblerait, avec humour, évoquer notre belle ville, ne trouvez-vous pas ?

« Le vieux Roi de cette terre fit venir
à sa cour
Ce Roi vit un village qui couvrait
tous les champs,
Bien portant, en état, grâce aux soins
du quidam,
Le bourguignon plut au Roi par ces
soins diligents.
Tu mérites, dit-il, d'être pasteur de
mes gens ;
Laisse là tes moutons, viens conduire mes
hommes.
Je te fais juge souverain.
Voilà notre quidam l'écharpe à la main.
Quoiqu'il n'eût guère vu cette terre et ses
types,
Il avait du bon sens ; le reste viendra
ensuite !
On n'attendit point, trois ans passent
si vite !
Mais la soudaine promotion du
bourguignon
Fut suspecte aux élus. On cabale,
on suscite
Accusateurs et gens peinés par ses arrêts.
Chuchotent mais le vieux toi veille
Et les ambitions de chacun sommeillent
Vint bientôt le joli jour de l'année
toute nouvelle
Le quidam se lève découvrant cette
terre réelle
Prit, tout de go, de bonnes résolutions
D'abord enfin consulter la population
Adieu coloré paravent des assises,
Il faut que dans nos rues, l'écoute
soit de mise,
Pour leur sécurité ma police je développe
Pour leur bien-être j'encourage
les échoppes
Pour Dame Nature, ne faisons pas comme
un hidalgo
Action ! Pas du bidon et béton à gogo
Ma commune deuxième de sa catégorie
A ma foi des revenus amplement fournis
Ses habitants ne roulent pas sur l'or
Par ces moyens, à la misère faisons
un sort
Cela sera désormais ma priorité
Chercher le bien commun, pas une
nouvelle majorité
Je m'y suis trop complu ; mais qui n'a dans
la tête
Un petit grain d'ambition ? »

Naturellement, nous restons à votre entière disposition.

Alexandre Guillemaud et Faysal Meneceur

Conseillers municipaux

Contactez-nous (courrier postal ou mail) :

Aimer Nanterre

B.P. 316

92003 NANTERRE Cedex

contact@aimer-nanterre.fr

GROUPE NANTERRE
D'ICI ET D'AILLEURS

Projet de loi immigration : détourner l'attention du Français, inciter à la division des peuples

Chers Nanterriens,

Ce sont des milliers de personnes qui ont ce week-end manifesté pour le retrait de la loi immigration, dite « *loi Darmanin* », aux quatre coins de la France. Que de courage de ces citoyens qui ont su déceler les **principes contraires à la Constitution française** contenus dans ce projet.

En effet, quelques mesures énoncées des plus importantes visent le **durcissement des conditions d'accueil des migrants en France** : la fin de l'automaticité de l'obtention de la nationalité française à la majorité pour des personnes nées en France de parents étrangers, le durcissement des conditions du regroupement familial, une obligation de présence de cinq ans sur le territoire pour bénéficier des allocations familiales.

Or, la France s'auto-proclame « *pays ouvert vers l'autre* ». Mais, la **solidarité** ne serait-elle pas mise à mal au vu de ce projet ? Cela n'entraînerait-il pas **haine et division des peuples**, dans le contexte mondial de guerre que nous traversons depuis maintenant plusieurs années ?

Les personnes immigrées ne seraient-elles pas finalement désignées comme boucs émissaires afin de **canaliser le mécontentement des Français ?** Le Gouvernement ne cherche-t-il pas à nous manipuler en détournant notre attention, afin de **masquer les vrais sujets, les véritables problématiques sociétales ?**

Nanterre d'ici et d'ailleurs portera la voix, quel que soit le contexte, de tous les Nanterriens visés par ce projet, notamment ceux qui s'investissent chaque jour pour la France, en accordant le **respect à cette République et à son sol.** Vous n'êtes pas une main-d'œuvre exploitable et jetable selon les besoins du moment.

Rencontrer l'autre, l'accueillir, c'est permettre le **brassage social**, s'ouvrir à la découverte de nouvelles cultures. Ne laissons pas cette France à nos enfants.

Samia Poullard-Boussissi et Éric Drouche

Conseillers municipaux et présidents du groupe municipal Nanterre d'ici et d'ailleurs

Pour faire progresser le service aux usagers, votre avis compte !

Claire Macel

Au mois de novembre dernier, la ville proposait une enquête de satisfaction – la première du genre – aux usagers de l'hôtel de ville. Depuis la mi-janvier, cette enquête se poursuit dans les mairies de quartier. Elle s'achèvera à la mi-février. Alors, si vous vous déplacez en mairie de quartier pour l'une de vos démarches, vous aurez l'occasion d'y participer. Mais de quoi s'agit-il exactement ? Cette enquête est la première action de la mission nommée Parcours de l'usager, qui vise à placer les besoins des usagers au cœur des démarches qui lui sont proposées, ainsi qu'à simplifier et coordonner son parcours au sein des services municipaux : téléservices, facturation, accompagnement au numérique, etc. Le questionnaire proposé en novembre, construit avec le concours des agents des services municipaux (centre communal d'action sociale, logement, état civil, espace famille et pré-accueil), portait sur le parcours de l'usager se rendant à l'hôtel de ville : les raisons de sa venue, son passage au poste de sécurité, au premier accueil puis au sein du service rencontré… Ce questionnaire pouvait être rempli par les usagers sur format papier avec l'aide d'un agent d'accueil, ou sur une borne informatique. Résultat : 504 questionnaires ont pu être exploités. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à cette enquête ! Les résultats, qui montrent une très large satisfaction, seront prochainement communiqués sur le site internet de la ville. Parmi les pistes d'amélioration, ont été mentionnés : les espaces d'accueil, leur confort en particulier, la signalétique d'accès à la mairie, le temps d'attente et les démarches en ligne (sur ce dernier sujet, la très prochaine mise en ligne du nouveau site internet de la ville devrait fluidifier ces démarches).

Dans cette même attention portée au parcours de ses usagers, la ville de Nanterre lance un appel à participation auprès des Nanterriennes et des Nanterriens pour une série d'ateliers-tests. Le prochain, prévu le samedi 3 février, le matin, sera dédié aux services en ligne des prestations familiales et au calendrier d'inscription à ces prestations. Les personnes souhaitant s'exprimer sur ces questions peuvent s'inscrire, selon le créneau horaire de leur choix, à l'adresse suivante : parcours.usagers@mairie-nanterre.fr ; ou en contactant le centre d'appels au 01 47 29 50 50. ● M.H.

PRESTATIONS FAMILIALES

VOS FACTURES SONT NUMÉRIQUES EN 2024

À compter de ce mois de février, la facture de vos prestations familiales n'est plus envoyée par courrier postal mais par e-mail. Votre facture est également disponible dans votre portail famille sur moncompte.nanterre.fr Elle est consultable et téléchargeable durant dix-huit mois depuis sa date d'émission. Important ! Merci de vérifier que l'adresse e-mail indiquée sur votre prochaine facture ne comporte pas d'erreur. Si l'adresse e-mail n'est pas renseignée ou est incorrecte, vous devez la compléter ou la modifier sur moncompte.nanterre.fr. Si vous ne pouvez pas ou ne souhaitez pas recevoir vos factures par mail, vous pouvez le signaler sur moncompte.nanterre.fr ou au guichet lors du paiement de votre prochaine facture.

RECENSEMENT

JUSQU'AU 24 FÉVRIER

Comme toutes les communes de plus de 10 000 habitants, Nanterre recense chaque année 8 % de sa population. Cette année, le recensement se déroule entre le 18 janvier et le 24 février auprès d'un échantillon de près de 3 500 logements. Auparavant, les personnes concernées reçoivent une lettre d'information. Les agents recenseurs de Nanterre font partie du personnel communal et sont munis d'une carte officielle.

Encore plus simple par internet : le-recensement-et-moi.fr

Plus d'infos ou être recensé à l'hôtel de ville : 01 47 29 49 29 ; recensement.population@mairie-nanterre.fr

SOLIDARITÉ

SECOURS POPULAIRE

Le jeudi 1er février, de 10h à 16h, à l'espace Chevreul (97, avenue de la Liberté), le Secours populaire des Hauts-de-Seine organise la 3e édition de la Journée des oubliés de la santé et du droit. Le but de cet évènement est d'apporter des conseils en prévention santé et des conseils juridiques aux personnes en situation de pauvreté/précarité.

Plus d'infos : 01 47 24 66 04 ; acces.aux.droits@spf92.org

LOISIRS

FÊTE DU PRINTEMPS INDONÉSIEN

Le samedi 2 mars, l'association Musique pour tous – La Bassecour organise la Fête du printemps indonésien. Les animations au programme de cette journée : atelier danse (1h30) et atelier gamelan (1h30) pour les enfants de 7 à 17 ans de 15h à 18h ; atelier cuisine de 14h à 18h ; atelier danse adulte diatotrad et gamelan de 18h30 à 21h.

Contact : communication.bassecour@gmail.com

STAGE MUSICAL 3-6 ANS

L'association Enchantons ! propose aux tout-petits de découvrir l'univers musical durant les vacances d'hiver. Elle organise un stage de trois matinées autour d'un conte musical pour les enfants de 3 à 6 ans. Cours en petits groupes, dans un cadre familial, les 12, 13 et 14 février.

Inscriptions : www.enchantons.com/les-stages

Contact : contact@enchantons.com ; 06 14 15 15 16

CARNET (1)

Période du 16 octobre au 15 novembre 2023

NAISSANCES

Avant le 16 octobre

Ummayarah Chaheridine, **Nahel Dadi.**

À partir du 16 octobre

Alpha Diallo, **Zacharie Denis Kling**, Inas Oubellouch, **Said Kifouche**, Calypso Leray, **Boubacar Niang**, Adam Ghanine, **Melina Mahani**, Jannah Thiam, **Janna Hasnaoui**, Luan Radix, **Shiva Marlin Blinker**, Ibrahim Khetari, **Mohamed Bakayoko**, Julia Chen, **Audrey Pupier Nguyen**, Ouweys Zrafi, **Mohamed Baradji**, Mayassine Talbi, **Ayna Jkitou**, Nourhane Kifia, **Axel Yuka**, Keyran Larcher, **Emna Le Corre**, Hélio Macedo, **Gaspard Leroy Magnon**, Fengxun Li, **Assetou Samassi**, Noah Kaulanjan, **Apolline Clément Huguet**, Anir Akhraz, **Nawel Sanfo**, Jannah Driouach, **Dieba Camara**.

MARIAGES

Kamlati Soidridine et Ahmed Ousseni, **Dim Sleiman et Khaled Alhaber**, Hafsa Majdi et Hamza Senoussi.

DÉCÈS

Avant le 16 octobre

Urbain Malahël (69 ans).

À partir du 16 octobre

France Di-Grégorio (82 ans).

(1) En respect des règles de protection des données personnelles, la ville de Nanterre est autorisée à publier les évènements pour lesquels elle a été expressément autorisée à le faire. Par conséquent, en cas de refus ou de non-réponse des personnes concernées par la naissance, le mariage ou le décès, cet évènement ne sera pas publié dans ces pages.

SOIRÉE JEUX

L'association Accro jeux propose une soirée jeux le vendredi 9 février, de 19h30 à 23h30, au centre social et culturel (68, boulevard des Provinces-Françaises). Pour adultes et gratuit. Chacun·e apporte un petit quelque chose, fait maison, à partager !

SANTÉ

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 4 février
Pharmacie Le Bourhis
123, rue de Suresnes
Tél. : 01 42 04 09 97

Dimanche 11 février
Pharmacie du Chemin-de-l'Île
Boulevard du Général-Leclerc
Tél. : 01 47 21 41 75

Dimanche 18 février
Pharmacie du Marché
8, rue du Marché
Tél. : 01 47 24 12 25

Dimanche 25 février
Pharmacie Balzac (Meziane – Rosoff)
Centre commercial Balzac
Allée, Claude-Bernard
Tél. : 01 47 21 74 10

N° 492 Magazine municipal d'information 130, rue du 8-Mai-1945 92000 Nanterre Tél. : 01 47 29 50 50 Directrice de la publication : Zahra Boudjemaï Directrice de l'information : Stéphanie Decker Rédacteur en chef : Olivier Ruiz Secrétaire de rédaction : Chloé Sauvage Journalistes : Isabelle Fruchard, Guillaume Gesret, Magali Hamard Photographes : Claire Macel, Mathias Gilkmans Création et réalisation graphique : agencescoopcommunication 14488-MEP Publicité : HSP 01 55 69 31 00 Imprimerie : Public Imprim/IPS Passy Tirage : 43 500 exemplaires Pour la version sonore : mission handicap 01 47 29 50 50, mission.handicap@mairie-nanterre.fr et sur NANTERRE.FR Photo de couverture : Claire Macel

E.Leclerc
NANTERRE

30 JANVIER 2024 AU 10 FÉVRIER 2024

OPÉRATION PETITS PRIX

LES JOURS Repères Gagnants

MARQUE REPÈRE

Du 30 janvier au 10 février 2024

Des millions de produits à gagner !

À chaque passage en caisse découvrez immédiatement si vous avez gagné 1 à 3 produits Marque Repère

Récupérez directement votre gain en magasin

VENDREDI 2 FÉVRIER 2024

Joyeuse St Valentin

MERCREDI 14 FÉVRIER 2024

le manège à bijoux E.Leclerc

DÉCOUVREZ VOTRE NOUVEAU CATALOGUE DU NOUVEL AN CHINOIS DU 06 AU 17 FÉVRIER 2024

Images : Adobestock.com -DR

E.Leclerc Nanterre

Retrouvez vos catalogues et vos promos sur l'application "Mon E.Leclerc"

Du lundi au jeudi : 8h30 - 20h30
Vendredi : 8h30 - 21h00 • Samedi : 8h30 - 20h30

P · S.A.V · CORDONNERIE · la Borne · LIVRAISON À DOMICILE · SCAN ACHAT · PRESSE

99 rue Paul Vaillant Couturier
92000 Nanterre
Tél. 01 47 24 45 54
www.e.leclerc/mag/e-leclerc-nanterre
e.leclerc.nanterre92
e.leclerc_nanterre · e.leclerc.nanterre

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

HABITANTS ET SALARIÉS DE NANTERRE, PROFITEZ D'OFFRES EXCLUSIVES

Sélection des candidatures par critères de priorité

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À NANTERRE

GRÂCE AU Bail Réel Solidaire

JUSQU'À 35% EN DESSOUS DES PRIX DU MARCHÉ

BRS[1] Bail Réel Solidaire + **TVA**[2] 5,5% + **PTZ**[3] 2024

UNIQUEMENT POUR **RÉSIDENCES PRINCIPALES ET** SOUS **PLAFOND DE RESSOURCES**

4 résidences neuves en BRS... À vous de choisir !

TRIBECA

tribeca-brs-nanterre.fr

- 2 AU 5 PIÈCES
- 40 À 102 M²
- DOUBLES EXPOSITIONS

TERRALIA GROUPE ESSIA

TERRASSES HUBERTINE

lesterrasseshubertine-nanterre.fr

- 3, 4 ET 5 PIÈCES DONT 2 DUPLEX
- 64 À 104 M²
- TERRASSE OU BALCON

Seqens Accession Groupe ActionLogement

LENOX

- 2 ET 3 PIÈCES DONT 3 DUPLEX
- 48,50 À 66 M²
- DOUBLES EXPOSITIONS

TERRALIA GROUPE ESSIA

OLYMPE DE GOUGES

olympedegouges-nanterre.fr

- 2 AU 5 PIÈCES DONT 5 DUPLEX
- 38 À 96 M²
- TRAVERSANTS, DOUBLE EXPOSITION

RATP HABITAT Accession

Renseignements et vente

CMK COMMERCIALISATION

06 79 79 79 08

cmatolet@cmkc.fr

(1) BRS : applicable pour l'acquisition d'une résidence principale, dans la limite d'un plafond de prix d'achat et de revenus – (2) TVA 5,5% : sous réserve du respect des conditions de l'article 278 sexies 11° du code général des impôts, de l'article L411-2 du CCH et de l'article 29.111.B de la loi de finance du 29/12/2013. Applicable dans le cadre de l'acquisition d'une résidence principale neuve, dans la limite d'un plafond de prix d'achat et de revenus – (3) PTZ réservé aux primo-accédants pour l'acquisition de leur résidence principale neuve située dans certaines zones éligibles. Les conditions d'accès du PTZ sont fixées par l'article L31-10-1 et suivant et R31-10-1 et suivant du CCH - La loi de finances pour 2024 (art. 71) a prolongé le PTZ jusqu'au 31 décembre 2027 et a prévu la modification de certaines conditions qui s'appliqueront aux offres de prêt émises à compter d'une date fixée par décret, au plus tard le 1er avril 2024 – Perspectives laissées à la libre interprétation des artistes. Crédits photo : © iStock – Janvier 2024 – Création : www.bmg-system.com